

ARCHIVES
DES
EN FRANCE

L'ACTIVITÉ DES SERVICES D'ARCHIVES

2015



Introduction

Sous de nombreux aspects, 2015 a confirmé la mutation que connaissent désormais depuis plusieurs années les Archives en France. Pour notre réseau, l'année a été synonyme de modernisation, d'adaptation et de consolidation.

En lançant les travaux du portail national FranceArchives.fr, en prenant une part active dans la réussite du programme interministériel d'archivage électronique VITAM, en multipliant les étapes du « Tour de France numérique » dans les régions, en apportant son soutien à des projets innovants, les Archives de France ont affirmé leur engagement pour la construction d'une politique des archives adaptée aux défis du XXI^e siècle. L'innovation a également investi le champ de l'action culturelle et éducative : nouveaux réseaux sociaux, enseignements à distance, plates-formes collaboratives, expositions en réalité virtuelle sont autant d'invitations à modifier notre appréhension des sources de l'histoire et de la mémoire.

Toutes ces ambitions ont trouvé leur consécration dans le Cadre stratégique commun de modernisation des archives, signé par le Premier ministre le 7 octobre, qui fixe les grandes orientations de la politique des archives en France pour la période 2015-2019 : concourir à l'e-administration par le développement de l'archivage numérique ; favoriser l'accès des citoyens aux archives ; conforter les missions portant sur la gestion des fonds d'archives ; consolider la coordination interministérielle ; optimiser la fonction archives en mettant en place de nouveaux modes organisationnels.

Sur d'autres plans, institutionnel, juridique et technique, l'année 2015 n'a pas non plus été sans bouleversements. Les services d'archives y ont admirablement fait face et ont montré à nouveau leur capacité à se réinventer. La réforme territoriale a redessiné la carte des régions, modifié les compétences des collectivités territoriales et de leurs groupements. De nombreux projets législatifs et réglementaires, européens et français, qui ont pour la plupart abouti en 2016, nous ont conduits à défendre et à moderniser notre modèle archivistique. Je me réjouis que, par l'intermédiaire des Archives de France, la voix des archivistes ait, à cette occasion, pu être entendue.

Dans un contexte difficile, à l'heure où l'on pourrait craindre que les projets ne ralentissent, voire s'interrompent, je me félicite de constater qu'ils se multiplient, se diversifient, se renforcent. Conscients de la valeur du temps, les archivistes s'inscrivent, peut-être mieux que quiconque, dans la longue durée : le Grand Mémorial ne cesse d'accueillir de nouvelles bases départementales, le nombre de documents d'archives mis en ligne est sur le point de dépasser la barre des 400 millions, les sites Internet se perfectionnent. Plus que jamais, il est crucial que le réseau des Archives affermisses son rôle de dépositaire des sources de l'histoire et du droit, et poursuive ses missions de collecte, d'étude et de transmission du patrimoine national, constitutives de notre République.

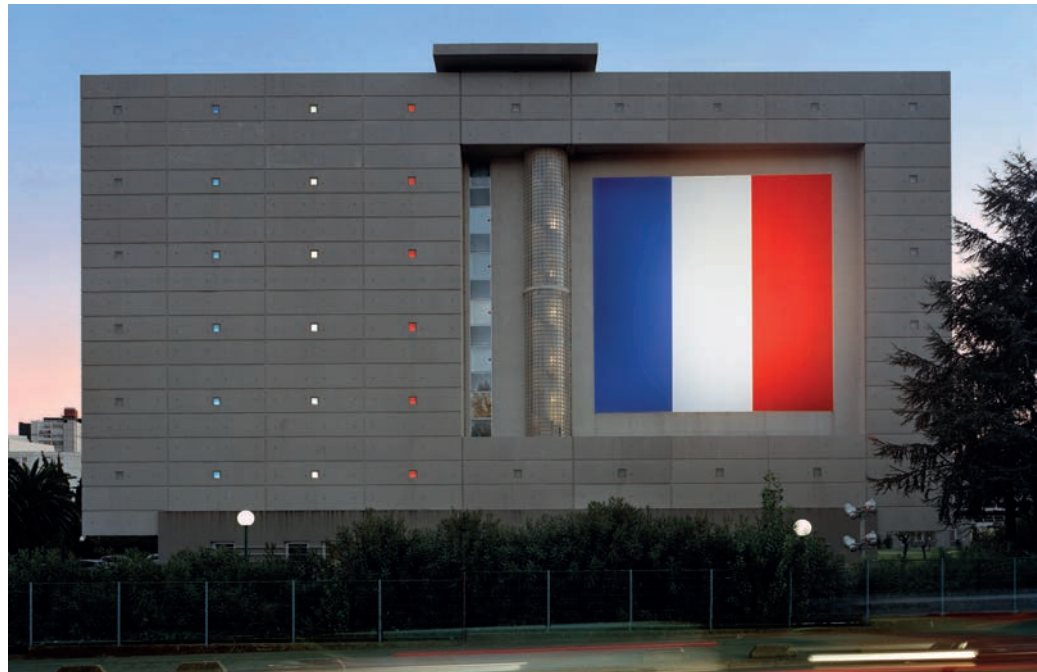


Si une seule preuve devait être donnée du rôle citoyen qu'exercent, par excellence, les Archives en France, je citerais le rôle dont ont été investis les archivistes après les attentats tragiques qui ont endeuillé par deux fois notre pays. À Paris, Lyon, Toulouse, Orléans, Rennes et ailleurs, après le temps du deuil, les services d'archives ont pris en charge les témoignages déposés par les Français pour en assurer la conservation. Dans le même temps, des expositions spontanées ont rendu hommage à la liberté de la presse et à la liberté d'expression. Ces initiatives nous engagent plus que jamais à continuer d'œuvrer pour la citoyenneté et le partage des mémoires.

À sa manière, le rapport annuel fait écho aux évolutions de nos métiers et de notre action. Aux traditionnels chiffres clés et à leur commentaire répond cette année une frise chronologique, qui témoigne de la foisonnante activité qui a été la nôtre durant cette année. Loin d'être exhaustive, cette éphéméride n'en illustre pas moins le dynamisme des services nationaux, régionaux, départementaux et municipaux d'archives, et confirme l'investissement des personnels de ce réseau en faveur d'une politique des archives toujours plus ambitieuse.



Hervé LEMOINE
directeur, chargé des Archives de France



Le bâtiment des archives départementales des Alpes-Maritimes pavoisé après les attentats du 13 novembre 2015

CHIFFRES CLÉS 2015

	Archives nationales	Archives régionales	Archives départementales	Archives municipales et intercommunales	Total
Nombre de services ayant répondu	3	23	97	466	589
Moyens en personnel					
Personnel État (équivalent temps plein)	566	–	257	–	823
Personnel territorial (équivalent temps plein)	–	99	2 843	1 630	4 572
Accroissement des fonds					
Accroissement annuel (kml)	8,4	8,21	41,65	22,1	80,36
• Archives publiques (kml)	7	8,21	44,55	23,3	83,06
• Archives privées (kml)	1,3	0,1	3,53	2,24	7,17
Métrage linéaire conservé (kml)	438,73	127,01	2 5313,8	739,1	3 818,62
Action culturelle et scientifique					
Lecteurs	16 111	1 404	95 829	55 242	168 586
Séances de travail	47 803	435	305 412	97 357	451 007
Articles communiqués	171 955	9 239	1 356 875	441 653	1 979 722
Recherches par correspondance	13 745	120	130 545	89 748	234 158
Expositions	11	13	138	322	484
Fréquentation totale du service	234 956	2 431	774 308	455 969	1 467 664
Sites Internet					
Documents (textuels et iconographiques) numérisés	13 056 323	201 360	446 272 439	27 485 855	487 015 977
Documents (textuels et iconographiques) mis en ligne	11 645 330	167	355 573 104	16 477 059	383 695 660
Connexions sur les sites internet	2 133 531	n.c.	42 294 064	4 729 200	49 156 795
Pages et images vues	33 264 771	6 442	2 252 094 421	61 517 096	2 346 882 730



Séminaire des Archives de France aux archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon, 14-16 octobre 2015

LES MOYENS EN BUDGET ET EN PERSONNEL

Moyens budgétaires délégués aux directions régionales des Affaires culturelles (DRAC) pour les Archives

Au titre de la loi de finances initiale, les Archives de France ont obtenu, pour l'attribution aux DRAC, des crédits de fonctionnement et d'investissement, gérés localement par les conseillers Archives. Les crédits de fonctionnement soutiennent les acteurs des réseaux territoriaux, services d'archives et associations ou sociétés savantes. En 2015, 874 575 € ont contribué au financement d'opérations de restauration, de valorisation, de numérisation, ainsi qu'à l'édition de publications et à l'organisation de manifestations commémoratives. Les crédits d'investissement ont, pour leur part, représenté une capacité d'engagement de 3,70 M€ et une capacité de paiement de 4,54 M€. Ce soutien en faveur des collectivités permet d'appuyer les projets de bâtiment.

Stratégie importante de la politique des Archives de France, l'innovation a été encouragée grâce à deux appels à projet. 14 dossiers ont bénéficié de subventions, pour un montant total de 407 088 €, dans le cadre de l'appel à projet AD-ESSOR pour l'archivage numérique, et 3 dossiers ont été subventionnés à hauteur de 38 440 € dans le cadre de l'appel à projet « Encodage des instruments de recherche ».

Moyens attribués aux services à compétence nationale

Les trois SCN des Archives nationales totalisent un budget de fonctionnement annuel de 10,53 M€, en hausse par rapport au budget de 2014 (10,17 M€). Les Archives de France délèguent également à l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC) des crédits pour des travaux de rénovation des bâtiments.

Les moyens en personnel dans les services d'archives

En fin d'année 2015, 258 agents de l'État étaient mis à disposition des conseils départementaux, à titre gratuit, au sein des archives départementales, selon la répartition suivante :

- 141 conservateurs et conservateurs généraux du patrimoine, soit presque 55 % de l'ensemble des agents ;
- 78 chargés d'études documentaires, soit 30 % ;
- 39 secrétaires de documentation, soit 15 %.

	Total	ETP	Conservateurs	Chargés d'études documentaires	Secrétaires de documentation
2010	270	260,2	142	72	56
2011	257	249,2	137	68	52
2012	262	254,8	137	77	48
2013	269	261,8	147	77	45
2014	259	254,5	145	73	41
2015	258	252,5	141	78	39

Personnel de l'État en archives départementales

ACTION DE L'INSPECTION DES PATRIMOINES

Le collège Archives de l'Inspection des patrimoines contribue au suivi de l'activité du réseau des Archives et apporte son concours à l'action des Archives de France et, de manière générale, aux politiques conduites par la direction générale des Patrimoines.

Au nombre de 4 en 2015, les inspecteurs ont effectué 5 visites de service, à l'occasion du départ de leur directeur, et mené 22 missions d'inspection :

- 12 en archives départementales (Aveyron, Cantal, Charente-Maritime, Côte-d'Or, Creuse, Manche, Mayenne, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Haut-Rhin, Tarn-et-Garonne, Haute-Vienne) ;
- 3 en archives municipales et communautaires (Aurillac, Colmar, Dijon) ;
- 3 en archives régionales (Île-de-France, Haute-Normandie, Picardie), et une mission en Guyane, avec l'Inspection générale des affaires culturelles ;
- dans des services d'entreprises ou d'établissements publics (Aéroports de Paris, Institut de radioprotection et de sûreté nucléaires, RATP).

Le conseiller sûreté de l'Inspection des patrimoines chargé du secteur des archives a conduit plusieurs formations à la sûreté dans les services d'archives, en application du *Guide sur la sûreté des archives* édité avec les Archives de France en 2014.



Archiver pour l'avenir les sources du temps présent

COLLECTE DES ARCHIVES

Accroissement des fonds dans les services départementaux d'archives

	Accroissement annuel moyen (en ml)	Métrage linéaire conservé (en ml)
2013	478	2 425 085 (97 services)
2014	551	2 532 019 (99 services)
2015	500	2 488 442 (96 services)

En 2015, l'accroissement des fonds publics a en moyenne été de 463 ml (503 ml en 2014). La saturation des bâtiments comme les problèmes sanitaires ont amené plusieurs services à différer des versements ; par ailleurs, des campagnes d'éliminations importantes après une réévaluation des fonds ont été menées. Cela a parfois engendré un accroissement négatif (Charente, Côtes-d'Armor, Indre, Lot-et-Garonne, Meurthe-et-Moselle, Seine-et-Marne, Territoire de Belfort). Dans le même temps, le nombre de services accueillant plus d'un kilomètre d'archives est resté élevé (Aisne, Bouches-du-Rhône, Haute-Garonne, Gironde, Nord, Oise, Rhône, Var, Hauts-de-Seine), attestant à la fois la reprise de la collecte à l'ouverture d'un nouveau bâtiment et la tension en matière d'accroissement dans les départements très peuplés.

Le nombre de services ayant collecté des archives électroniques est en augmentation (17 en 2015, contre 9 en 2014), et l'accroissement très net de la collecte des archives numériques se confirme (1 943 Go contre 262 Go en 2014 et 17,9 en 2013). Les données collectées proviennent majoritairement des services du conseil départemental, de l'INSEE et des services fiscaux.



Fonds Duplantier (40 Fi 5), conservé aux archives départementales des Landes

La politique interministérielle des missions

Les missions des Archives de France et les services d'archives ministériels exercent le contrôle scientifique et technique sur les archives des ministères et des opérateurs nationaux (ou assimilés, soit plus de 550 à ce jour). Placées au plus près des producteurs, les missions ont un rôle essentiel de contrôle, mais aussi de suivi, d'expertise et d'accompagnement. Elles prennent en charge l'ensemble de la chaîne archivistique jusqu'à l'élimination des archives intermédiaires dont la DUA est échue, et jusqu'au classement et au versement des archives définitives.

En 2015, les missions ont versé 7 kml d'archives papier aux Archives nationales. Elles ont également versé près de 4,5 To ; pour l'essentiel, il s'agit d'archives non structurées (la plupart étant des archives audiovisuelles nativement numériques). Ces chiffres importants s'expliquent certes par le retard pris par certains chantiers d'archivage (notamment en raison de l'attente de l'ouverture du site de Pierrefitte), mais ils sont surtout le reflet du périmètre étendu des missions.

De manière générale, la prise en compte des archives électroniques va croissant. Poursuivant l'effort entrepris depuis plusieurs années, les missions s'efforcent de mettre en place une stratégie d'archivage numérique au sein de leurs ministères ou des opérateurs qu'elles suivent. Par l'intermédiaire du dispositif financier DIAMAN (Dispositif interministériel d'aide aux ministères pour l'archivage numérique), les Archives de France fournissent une aide ponctuelle et ciblée aux projets jugés les plus exemplaires, propres à être réutilisés de la manière la plus large possible. En outre, les missions sont très impliquées dans les projets VITAM et ADAMANT et participent activement aux ateliers qui définissent les besoins de la future plate-forme des Archives nationales.

Les missions en 2015, ce sont :

- 9 missions*
- 71 ETP
- 7 kml versés aux Archives nationales
- 4 404,36 Go versés aux Archives nationales
- 57 kml conservés par les missions dans les ministères
- 16 kml externalisés
- 12 kml éliminés
- 7 124 communications administratives
- 3 461 recherches à caractère administratif et historique

Exercice du contrôle scientifique et technique (CST) de l'État au niveau départemental

Toutes formes d'entités juridiques confondues, ce sont 87 services qui en moyenne ont été vus ou inspectés, chiffre en léger accroissement par rapport à 2014 (81). Les services de l'État sont les plus concernés par les actions de CST, suivis par ceux des départements et des régions puis par les communes. 6,8 % des communes ont ainsi été inspectées ou visitées dans l'année, ce qui permet d'estimer que tous les 14 ans une même commune est inspectée (le pourcentage est légèrement supérieur pour les communes de plus de 2 000 habitants, qui seraient inspectées tous les 10 ans).

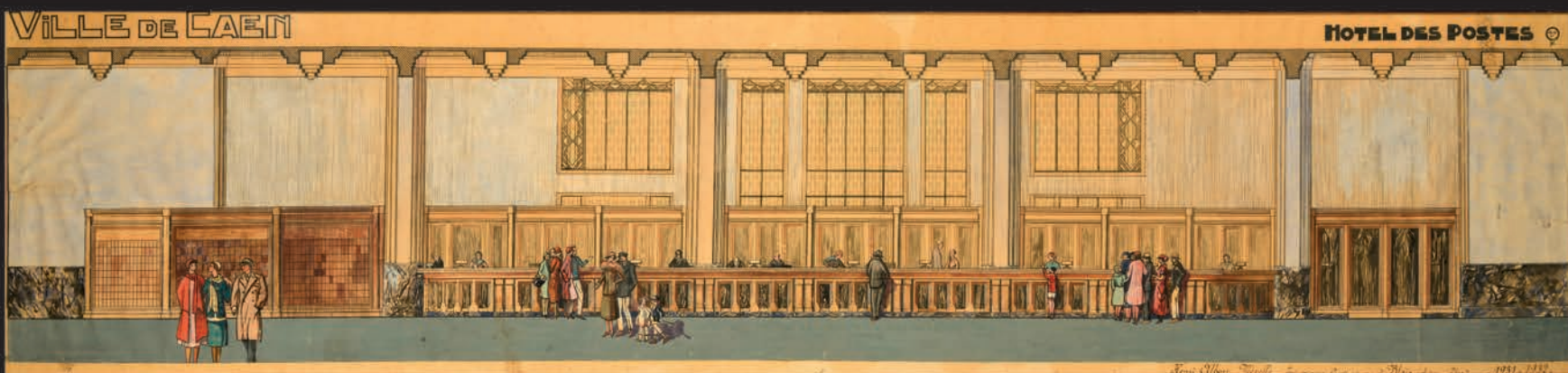
L'exercice du CST s'adapte progressivement au fait numérique : 13 services ont ainsi visé des éliminations de données, éliminations soumises principalement par les services du conseil départemental et les communes de plus de 2 000 habitants.

Accroissement des fonds dans les services d'archives régionales

L'accroissement des fonds est très variable suivant les régions, et la moyenne de 357 ml d'archives publiques cache de fortes disparités (7 services reçoivent de 100 à 800 ml de plus que la moyenne). Du fait sans doute de l'existence d'une circulaire de tri assez récente (2013), la pratique des tableaux de gestion est très limitée (3 services ont réalisé ou actualisé un tableau de gestion en 2015).

	Accroissement annuel moyen (en ml)	Métrage linéaire conservé (en ml)
2013	317	107 150 (21 services)
2014	245	118 257 (23 services)
2015	357	127 065 (23 services)

* Sans compter la mission placée auprès des ministères économiques et financiers. Par convention dérogatoire, les ministères économiques et financiers conservent leurs archives définitives (42 kml). En 2015, le service des archives économiques et financières a versé 730 ml et 154 Go d'archives définitives.



Plan de l'hôtel des postes de Caen (1 Fi 296) en 1931-1932, acquis en 2015 par les archives départementales du Calvados



Plans collectés par les archives municipales de Suresnes
(plan du cinéma Le Capitole, de l'usine Le Zèbre et de l'école élémentaire Vaillant-Jaurès)

Accroissement des fonds dans les services d'archives communales et intercommunales

La collecte concerne encore essentiellement les archives sur support papier, mais commence à toucher le numérique (33 communes font état de données numériques collectées). La collecte d'archives privées a pris un accent nouveau avec la prise en charge des témoignages déposés par les habitants après les attentats de la fin 2015 (Annemasse, Lyon, Orléans, Rennes et Toulouse).

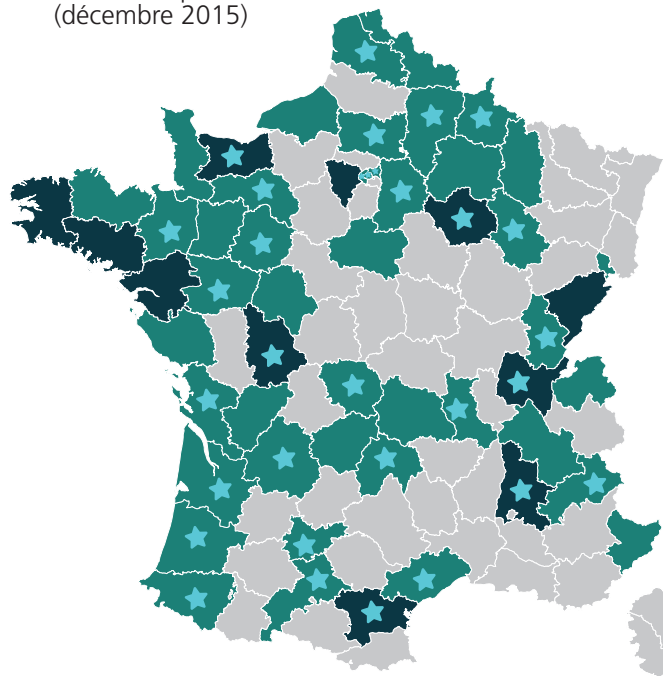
Enfin, 41 centres de gestion proposant un service d'aide à l'archivage aux communes ont répondu à l'enquête annuelle (chiffre identique en 2014). Les moyens dont ils disposent sont très variables (de 0,8 à 15 ETP). Le nombre de diagnostics (764), d'interventions (851) et d'opérations de maintenance (474) reste élevé, touchant majoritairement des petites collectivités, mais aussi des plus grosses (plus de 10 000 habitants parfois) ou d'autres types de producteurs (EPCI, CCAS, OPH, parc régional, etc.).

	Accroissement annuel moyen (en ml)	Métrage linéaire conservé (en ml)
2013	49	677 350 (446 services)
2014	54	738 100 (455 services)
2015	48	739 085 (466 services)

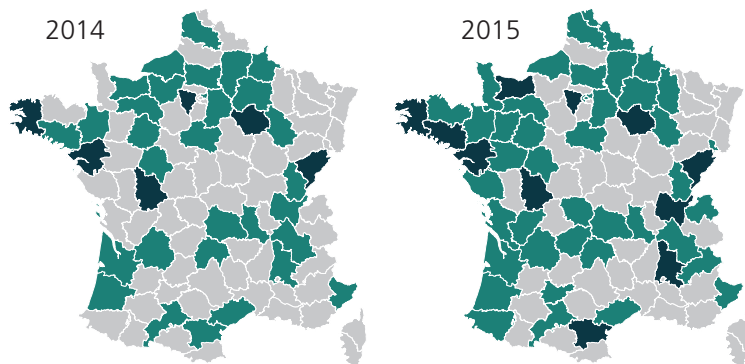


Photographie du fonds Latham (58 Fi), consacré à l'aviation, acquis par les archives départementales d'Eure-et-Loir

État des projets d'archivage électronique dans les départements (décembre 2015)



Évolution des projets d'archivage électronique dans les départements



- en production
- avec un projet avancé
- peu ou pas avancés
- départements subventionnés via l'appel à projet AD-Essor

ARCHIVAGE DES DONNÉES NUMÉRIQUES

Stratégies développées par les Archives de France

En 2015, les Archives de France ont mené de nombreuses actions pour accompagner au mieux le réseau des services publics d'archives dans les mutations induites par le numérique.

Depuis 2014, le dispositif DIAMAN vise à accompagner les services centraux des ministères et leurs opérateurs dans leurs réflexions et leurs travaux sur l'archivage des données numériques, alors qu'ils sont confrontés à l'essor de la dématérialisation. En 2015, 6 prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage ont été réalisées afin d'aider au démarrage de projets ministériels.

Un autre signal fort en faveur de l'archivage numérique est donné, également depuis 2014, avec l'appel à projet AD-ESSOR, qui permet aux collectivités territoriales souhaitant s'équiper d'un système d'archivage électronique (SAE) de bénéficier du soutien financier de l'État. En 2015, 12 projets ont été subventionnés, pour un montant total de 407 088 €. Par ailleurs, des réunions ont été organisées dans 10 régions, pour échanger sur l'archivage électronique sur la base de retours d'expérience. Associant services d'archives constitués et informaticiens des DSI, ces journées ont rencontré un grand succès, avec de 50 à 70 participants à chaque fois. Elles ont permis de créer ou de recréer des dynamiques locales en réunissant des acteurs variés sur une même thématique.

Depuis 2006, les Archives de France maintiennent et font évoluer un standard d'échange de données pour l'archivage (SEDA), afin de faciliter, voire d'automatiser, les versements d'archives d'un service producteur à un service d'archives. En 2015, ce format d'échange a fait l'objet d'une révision, aboutissant à la publication d'une version 2.0. Ce travail s'est inscrit dans l'évolution du référentiel général d'interopérabilité mené par la direction interministérielle du Numérique et des Systèmes d'information et de communication (DINSIC).

De façon plus opérationnelle, les Archives de France ont piloté différents projets afin de réaliser des outils génériques utilisables par l'ensemble du réseau. Les travaux menés avec la direction générale des Finances publiques pour l'archivage de la matrice cadastrale numérique se sont poursuivis, en vue du transfert aux archives départementales des données et des outils permettant leur conversion dans un format pérenne et leur visualisation.

Par ailleurs, fin 2015 a été acté le lancement d'un projet nommé OCTAVE visant à réaliser un outil capable de recevoir des versements d'archives non structurés et de les traiter en vue de leur versement dans un SAE. Les Archives de France ont enfin activement participé aux travaux de l'équipe interministérielle VITAM, solution logicielle générique de système d'archivage électronique, ainsi qu'aux projets d'implémentation de cette brique, que ce soit pour l'archivage intermédiaire dans différents ministères, comme le ministère en charge de l'Écologie, ou pour l'archivage définitif aux Archives nationales (projet ADAMANT).

Archivage numérique et collectivités territoriales

En 2015, sur 101 services départementaux d'archives, 83 ont mené des actions relatives à l'archivage numérique, allant de la sensibilisation à l'entrée en production avec un SAE. Dans les archives municipales, 180 services ont mené des actions d'archivage numérique. Un nombre croissant de groupements de communes se sont engagés dans cette dynamique, ainsi que 16 services d'archives régionales.

Plusieurs facteurs peuvent déclencher un projet d'archivage électronique, le plus répandu étant la dématérialisation de flux administratifs, qui peut répondre à des impératifs réglementaires. D'autres éléments peuvent entrer en jeu, tels l'entrée dans un groupement mutualisé proposant des solutions d'archivage électronique, l'informatisation ou la réinformatisation du service d'archives comprenant à la fois un système d'information archivistique (SIA) et un SAE, ou encore l'absence de maîtrise des coûts de stockage.

Les retours d'expérience montrent combien la mutualisation permet de concentrer les efforts pour lancer des projets dans des territoires qui ne sont pas toujours les mieux dotés. Plusieurs services d'archives départementales, comme ceux de Maine-et-Loire ou de la Creuse, se sont positionnés comme opérateurs de mutualisation dans une dynamique de plate-forme régionale.

Par ailleurs, plusieurs collectivités comme la Seine-Saint-Denis ou la ville et l'euro-métropole de Strasbourg ont adopté une démarche pragmatique permettant de construire brique par brique leur SAE.

Enfin, les développements informatiques réalisés par le département du Morbihan (module de génération automatique de bordereaux de versement) et du système d'archivage électronique mutualisé (référentiel de métadonnées) dans la Gironde, librement réutilisables, montrent que les territoires répondent aux problématiques de l'archivage numérique par des solutions innovantes.

DESCRIPTION ARCHIVISTIQUE

En 2015, la description archivistique a donné lieu à de nombreux travaux de normalisation et de modélisation conceptuelle, auxquels les Archives de France ont participé activement pour le réseau des services publics d'archives.

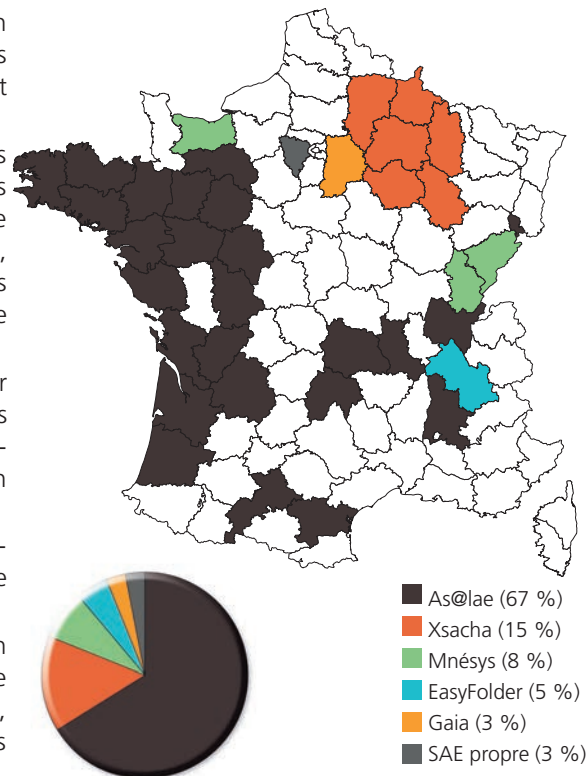
Publication du schéma EAD3

Lors de son 79^e congrès annuel, à Cleveland, la Société des archivistes américains a adopté officiellement la version révisée de l'EAD (description archivistique encodée), dite « EAD3 », après un travail de cinq ans, auquel les Archives de France ont été associées.

Vers un modèle conceptuel pour la description archivistique

Les Archives de France ont poursuivi leur participation aux travaux du Conseil international des archives, visant à élaborer un modèle global pour la description archivistique. Ce modèle doit permettre de réunir tous les éléments de description compris dans les quatre normes de description internationales et de remédier à leur manque d'articulation. Par ailleurs, il est essentiel de faire évoluer les descriptions archivistiques traditionnelles pour qu'elles s'adaptent à l'évolution des pratiques de recherche et des technologies du web sémantique.

Outils d'archivage électronique par service d'AD et leur pourcentage d'utilisation



L'externalisation

Au 31 décembre 2015, 39 personnes morales bénéficiaient d'un agrément pour la conservation d'archives publiques courantes et intermédiaires (30 pour l'archivage papier, dans 69 sites, répartis sur l'ensemble du territoire ; 9 pour l'archivage numérique ; 3 agréments mixtes). 17 arrêtés ministériels ont été pris au cours de l'année 2015, dont 9 au bénéfice de sociétés qui n'étaient pas agréées auparavant ou pour de nouveaux sites mis en place par ces sociétés, et 5 pour le renouvellement d'agrément. Le volume total des opérations d'externalisation recensées dépasse les 600 kml.

Participation aux projets portés par le ministère de la Culture et de la Communication

La participation des Archives de France au programme d'harmonisation de la production des données culturelles du ministère de la Culture et de la Communication (programme HADOC) s'est poursuivie, avec d'une part le déploiement d'une nouvelle version de l'outil GINCO de création et de gestion des vocabulaires scientifiques et techniques, d'autre part le lancement de travaux pour le développement d'un référentiel d'acteurs historiques, qui devra s'inscrire dans l'écosystème du web de données ouvertes et liées.

Les Archives de France ont enfin participé aux travaux pilotés par le département des Programmes numériques dans le cadre de la feuille de route « Métadonnées culturelles et transition vers le web 3.0 » du ministère de la Culture.



Généalogie armoriée de la famille de Sévigné, acquise par les archives départementales d'Ille-et-Vilaine, grâce à une subvention des Archives de France.

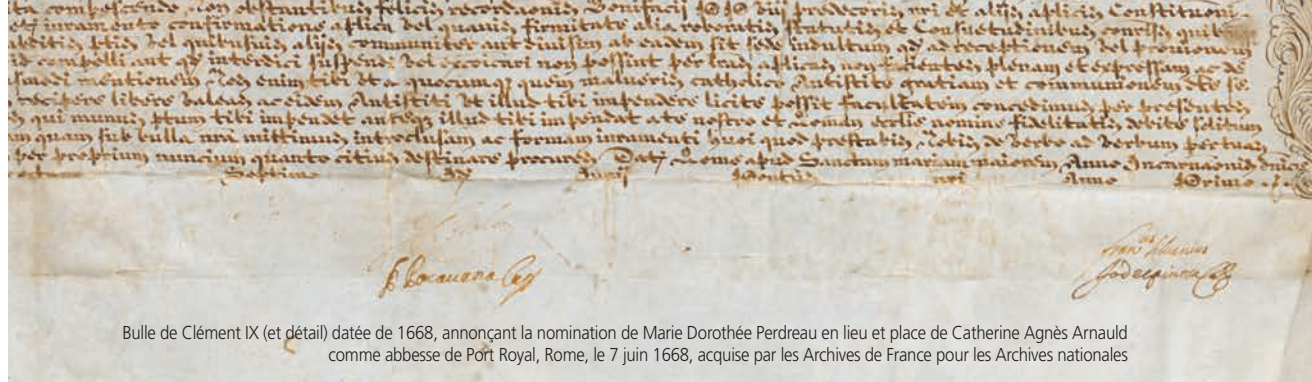
ARCHIVES PRIVÉES

La Mission pour les archives privées a aidé 15 services différents à acquérir des documents anciens. Ces subventions ont aidé le département de la Savoie pour l'achat de rares manuscrits de mystères joués dans la vallée de la Maurienne entre 1541 et 1590, sur commande des confréries et corporations urbaines (mises en scène, cotisations des habitants, textes). Les archives départementales d'Ille-et-Vilaine ont pu acquérir une généalogie armoriée de la famille de Sévigné du XIII^e au XVII^e siècle. Les archives municipales de Dunkerque ont préempté un ensemble de correspondances de Dominique Lemaire (1739-1818), négociant dunkerquois devenu colon à Saint-Domingue en 1759, retraçant son installation puis la révolution haïtienne.

Les Archives de France ont financé l'acquisition de 26 ensembles ou lots en faveur des trois SCN, pour une valeur totale de 128 875 €. Les Archives nationales d'outre-mer ont ainsi enrichi leurs fonds de photographies du Dahomey autour de 1902-1904, de dessins d'un anonyme en mission au Sénégal au milieu du XIX^e siècle, et de deux négatifs sur papier ciré réalisé par Gustave de Beaucorps représentant la mosquée de la Pêcherie à Alger en 1859. Pour les Archives nationales, on note l'acquisition d'un « Menu général de la Maison de la reine Marie-Antoinette », prévoyant le budget des services de la Maison-bouche de la reine pour 1781, ainsi que l'achat d'un rare sceau du garde-meuble de la reine Marie-Antoinette, et d'une expédition originale d'une bulle de Clément IX concernant la nomination de soeur Marie Dorothee Perdreau, comme nouvelle abbesse de Port-Royal, sur présentation faite au pape par le roi Louis XIV (Rome, 7 juin 1668). Les archives contemporaines des héraldistes Robert et Mireille Louis concernant la commande de blasons par les communes et collectivités de France ont été acquises de gré à gré à leur descendant (environ 30 ml). Enfin, un manuscrit des dictées de Napoléon sur la campagne d'Égypte au comte Henri Bertrand (1773-1844), prises pendant l'exil de l'empereur à Saint-Hélène, a été préempté afin de compléter le fonds privé Bertrand.



Page de titre de l'aveu et dénombrement de la seigneurie de Courdimanche (1 J 627) datant de 1551 et acquis par les archives départementales du Val-d'Oise, grâce à une subvention des Archives de France



Bulle de Clément IX (et détail) datée de 1668, annonçant la nomination de Marie Dorothée Perdreau en lieu et place de Catherine Agnès Arnauld comme abbesse de Port Royal, Rome, le 7 juin 1668, acquise par les Archives de France pour les Archives nationales

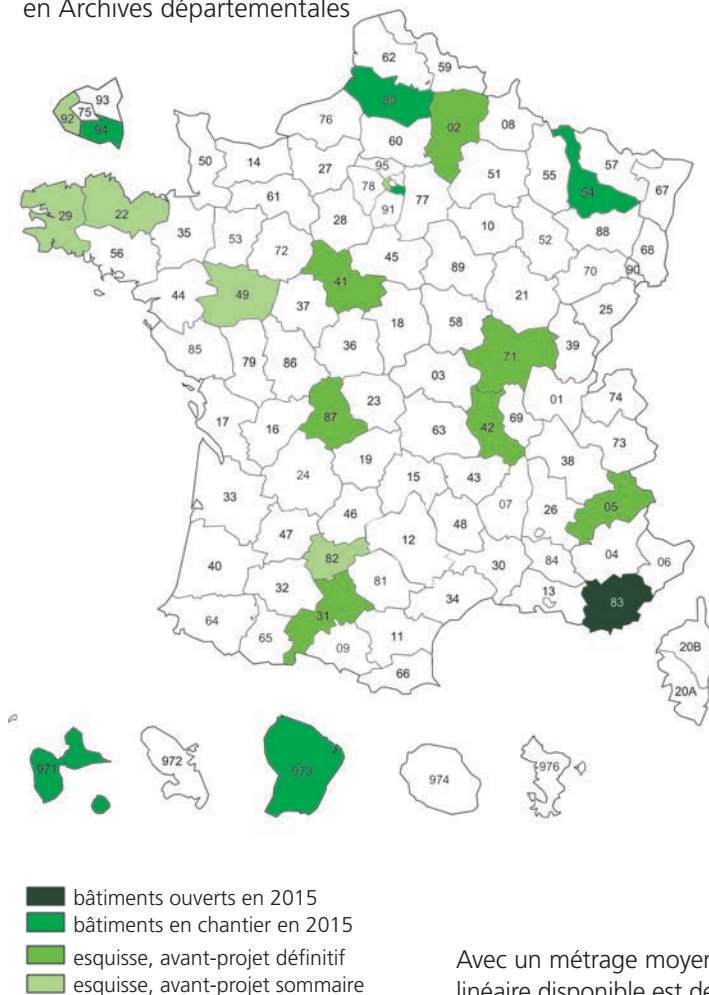
372 demandes d'exportation hors de France ont été traitées, dont 313 ont été attribuées. Parmi elles se trouvaient 58 licences d'exportation hors Communauté européenne, 4 autorisations de sortie temporaire de biens culturels, 27 autorisations de sortie temporaire de trésors nationaux et 11 hors Communauté européenne. 5 opérations de numérisation avant exportations ont été financées. Enfin, 26 opérations de revendication ont eu lieu en ventes publiques et 12 sur des sites de courtages en ligne (Ebay, Delcampe, Leboncoin), dont 7 ont abouti.

Dans le cadre d'un contentieux avec une librairie, un ensemble de 4 documents au brouillon du maréchal Pétain (tapuscrits de discours radiophoniques, de communiqués de presse, notes autographes concernant l'entrevue de Montoire ou les conséquences du débarquement en Afrique du Nord) et une transcription de l'appel du général de Gaulle du 18 juin 1940 annotée par le maréchal Pétain ont été confirmés comme archives publiques des services de l'État français par l'arrêt du 24 novembre 2015 de la cour d'appel de Paris. La cour a expressément énoncé que la forme du document comme les circonstances de sa diffusion ou divulgation ne contrevenaient pas à sa qualification d'archives publiques, conformément à l'article L. 211-4 du code du patrimoine.



Détail du Livre des armoiries de tous les cardinaux, prélats, commandeurs et officiers qui ont été reçus en l'ordre du Saint-Esprit, 1578-1581, pour lequel un certificat d'exportation a été accordé en 2015

Situation des projets de bâtiments en Archives départementales



BÂTIMENTS D'ARCHIVES

Les Archives départementales

La concrétisation d'un projet de construction d'un bâtiment s'inscrit dans la durée. Les étapes sont longues, et parfois incertaines depuis la décision de la collectivité jusqu'à la pose de la première pierre. L'année 2015 a vu le commencement du chantier du bâtiment annexe des archives départementales de la Somme à Dury, et celui du Centre des mémoires de Guyane à Rémire-Monjoly, tandis qu'en Meurthe-et-Moselle se poursuivait l'importante réhabilitation, avec une extension, d'une ancienne école normale. Il faut signaler la qualité architecturale de ces projets, signés respectivement par les cabinets Denu et Paradon, Daniel Rubin et d3 architectes. Ils sont représentatifs des choix possibles faits par les collectivités : construction d'une annexe de qualité, construction neuve, réhabilitation d'édifice à caractère patrimonial remarquable.

Les projets envisagés à un stade avancé en 2015 expriment aussi cette diversité : bâtiments neufs pour l'Aisne ou les Hautes-Alpes (concours), construction d'une annexe pour la Haute-Garonne, réhabilitation d'un bâtiment tertiaire pour une annexe en Loir-et-Cher (avant-projet sommaire), extension du bâtiment d'archives existant pour la Loire, la Saône-et-Loire et la Haute-Vienne (avant-projet définitif). De nombreux autres projets sont évoqués mais à des stades moins avancés à l'image de l'extension du bâtiment du Tarn-et-Garonne.

En 2015, la surface moyenne totale d'un bâtiment d'archives départementales est de 8 133 m², et la surface moyenne des magasins de plus de 5 500 m², soit environ 68 % de la surface du bâtiment. Toutefois, 7 bâtiments ont une surface de plus de 15 000 m² et 8 de moins de 4 000 m².

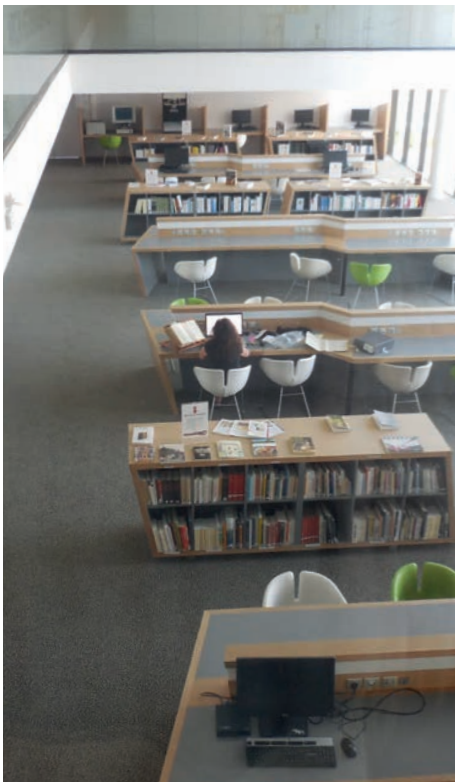
Avec un métrage moyen équipé de 32 kml et une occupation moyenne de 26 kml, le métrage linéaire disponible est de 6 kml, ce qui correspond à un taux d'occupation de plus de 80 % des magasins. La fourchette des taux d'occupation, du plus bas (52 %) au plus haut (plus de 100 %), est le reflet de la diversité des situations. Elle permet d'expliquer le nombre important de projets de construction.

Les Archives municipales

L'année 2015 a vu le commencement des travaux à Beusoleil dans les Alpes-Maritimes, avec l'aménagement d'une ancienne trésorerie, et à Chartres, dans le nouvel hôtel de ville. Des archives et des archivistes se sont par ailleurs installés dans leurs nouveaux espaces : à Bordeaux et à Dunkerque dans des anciens entrepôts ainsi qu'à Riom dans un bâtiment neuf et à Sevran dans des espaces de conservation agrandis. En moyenne, la surface des bâtiments est de 525 m², celle des magasins de 350 m², l'accroissement annuel de 50 ml et la capacité des magasins de plus de 2 kml, avec un taux d'occupation de 1,6 kml. On retrouve le même taux de saturation de 80 % que dans les départements et un pourcentage de 66 % de surface de magasins.



Nouveau bâtiment des archives municipales de Bordeaux, inauguré le 10 mars 2016



Salle de lecture des archives départementales du Var



Pôle culturel abritant les archives départementales du Var

CONSERVATION PRÉVENTIVE

Les rendez-vous de la conservation en 2015

Le 12 mars 2015, l'Association pour la recherche scientifique sur les arts graphiques a organisé au Muséum national d'histoire naturelle son rendez-vous annuel, avec pour thème « Papier cube. Conserver les objets en trois dimensions ». Les 26 et 27 mars, 350 personnes ont assisté aux 5^{es} journées professionnelles de la conservation-restauration organisées par la direction générale des Patrimoines à la Cité de l'architecture et du patrimoine. Le thème « Agir ensemble pour les patrimoines, sensibiliser les publics à la conservation-restauration » a permis de presque doubler le nombre de participants par rapport à 2014 (176 présents).

Bilan des questions posées par les services aux Archives de France

Les questions posées aux Archives de France sont révélatrices des problèmes rencontrés en conservation. Sur les 188 questions posées en 2015, 65 concernent la conservation en général, 58 les problèmes biologiques, 46 les fournisseurs et fournitures, 21 le traitement d'air, 14 la relecture de cahiers des charges, 13 les plans de sauvegarde, 9 les sinistres, et 11 sont des demandes de rendez-vous.

Sécurité et sûreté dans les services

Les points faibles des dispositifs demeurent les magasins situés en sous-sol ou au rez-de-chaussée, mais aussi sous les toits à cause du risque d'infiltration augmenté par la présence de toitures plates. La détection incendie est une priorité de l'ensemble des services : elle est présente dans 73 à 94 % d'entre eux. La détection intrusion est, pour certains, plus difficile à maîtriser : 83 % des services d'AD, 62 % des AC et 43 % des AR en sont équipés.

Tout comme en 2014, peu de vols ont été signalés : 1 en archives départementales et 2 dans les archives communales.

L'année 2014 avait connu une augmentation du nombre de sinistres (86) : en 2015, ils sont en diminution (76), sauf pour les archives régionales (19 en AD, 54 en AC, et 3 en AR). Le Sud de la Loire, la région parisienne et, dans une moindre mesure, l'Est de la France sont les régions les plus touchées.



Confection sur mesure de boîte et de plateaux de conservation pour les actes scellés de l'abbaye de Saint-Claude, archives départementales du Jura



Plan de Berchère-sur-Vesgré
(2 Fi 217), restauré par les archives
départementales d'Eure-et-Loir
en 2015



Classement et reconditionnement de la série H, dérogé régulier,
aux archives départementales du Calvados

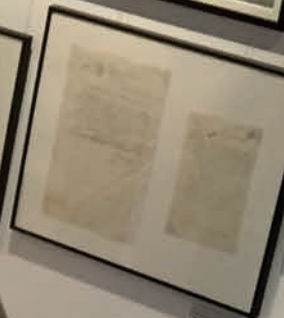
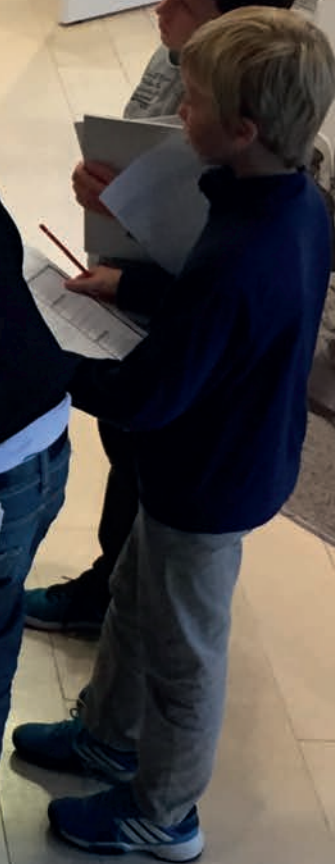
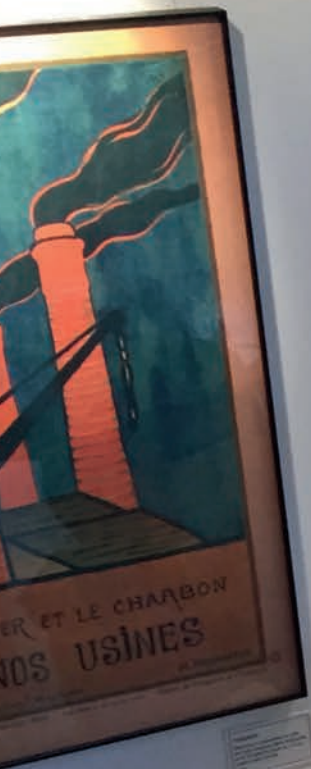
Le patrimoine, un enjeu culturel et économique

Conditionner, maîtriser la température et l'hygrométrie et restaurer sont des enjeux de conservation mais aussi des enjeux économiques. Les interventions en restauration dépendent en grande partie des politiques de conservation préventive. Le nombre d'agents formés en conservation préventive accuse cependant une légère baisse en 2015 pour les archives communales (443 en 2014 et 411 en 2015) et régionales (34 en 2014 et 22 en 2015).

Services	Fonds conservés (ml)	Fonds bien conditionnés (ml)	Fonds bien conditionnés (%)	Magasins (m ²)	Magasins aux normes (m ²)	Magasins aux normes (%)	Nombre total d'expositions
Archives départementales (94)	2 466 132,1	1 203 35	48 %	521 718	376 675	72 %	348
Archives communales (457)	721 255	478 138	66 %	155 757	87 794	56 %	602
Archives régionales (23)	127 065	113 736	89 %	19 673	10 341	52 %	15

En 2015, on constate une augmentation des budgets de restauration mais une baisse des unités restaurées en externe.

	Archives départementales		Archives communales	
	2014	2015	2014	2015
Opérations de restauration (nombre d'unités)	144 072	129 863	29 929	21 317
Budget total externalisé (€)	4 071 370	4 300 845	1 623 423	1 725 279
Nombre d'agents formés en conservation	908	923	443	411



Diffuser et faire connaître l'océan archivistique

Afin de faire connaître à tous la variété de leurs fonds, les services d'archives se sont emparés de canaux nombreux et variés. En plus de développer et d'enrichir ressources informatiques et sites internet, ils favorisent l'accès aux archives par une ambitieuse politique de mise en ligne des documents numérisés et par des actions de valorisation sans cesse renouvelées et diversifiées.

INFORMATISATION DES SERVICES D'ARCHIVES

La trajectoire de l'informatisation des services publics d'archives est stable depuis désormais quelques années, avec une couverture de l'ensemble des fonctionnalités archivistiques par un ou plusieurs logiciels dans la quasi-totalité des services. En 2015, des changements de logiciels sont à noter pour deux services d'archives départementales : les Bouches-du-Rhône et le Jura. Trois services ont également mis en ligne un nouveau site internet : l'Aube, le Finistère et la Haute-Saône.

Même si c'est à un rythme moins soutenu, l'informatisation progresse également dans les services d'archives communaux et intercommunaux, avec toujours une forte prédominance du logiciel Avenio, bien que de nombreux services sont encore peu informatisés. Il en va de même pour les archives régionales, pour lesquelles toutes les fonctions archivistiques ne sont pas encore informatisées.

Les efforts en matière de développement des fonctionnalités des logiciels portent ces dernières années à la fois vers l'ouverture au web sémantique, mais aussi vers l'intégration de briques de systèmes d'archivage électronique dans les systèmes d'information archivistique, problématique qui est amenée à prendre de l'ampleur dans les années à venir.



Exposition « Toulouse en vue(s) » organisée par les archives municipales de Toulouse

POLITIQUE DE NUMÉRISATION DES DÉPARTEMENTS

Budget des services en matière de numérisation

En 2015, les investissements des conseils départementaux pour la numérisation des fonds d'archives connaissent une légère baisse par rapport aux années précédentes avec 3,1 M€ (3,9 M€ en 2014 et 3,6 M€ en 2013), liée à la fin des principales campagnes de numérisation des registres matricules en vue de la commémoration de la Grande Guerre. Le budget moyen baisse en conséquence, passant ainsi de 42 000 € en 2014 à un peu moins de 37 000 € en 2015. Le nombre de services n'ayant fait aucune dépense de numérisation a augmenté en 2015 (16 services contre 11 en 2014), et seuls 4 services y ont consacré plus de 100 000 € en 2015 (8 en 2014).

Les Archives nationales ont pour leur part consacré près de 134 000 € aux opérations de numérisation.

La moyenne des dépenses allouées par les services d'archives communaux et intercommunaux à la numérisation accuse, elle aussi, une baisse sensible, passant de 5 700 € en 2014 à 3 500 € en 2015. Toutefois, le nombre de services impliqués dans des opérations de numérisation reste stable : 112 en 2015 et 118 en 2014. Il en est de même pour le nombre de services ayant dépensé plus de 10 000 € (21 services en 2015, 20 services en 2014) et plus de 30 000 € (3 services en 2015, comme en 2014).

Le plan d'aide au financement des opérations de numérisation n'a pas été reconduit en 2015 par le ministère de la Culture et de la Communication. Toutefois, les DRAC ont financé des projets dans 8 départements, à hauteur d'un peu plus de 100 000 €.

Fonds numérisés

En 2015, le nombre de pages et d'images numérisées par les services départementaux s'élève à 22,5 millions, portant ainsi le total à 445 millions de pages et images numérisées, dont 355 millions mises en ligne. Les Archives nationales ont pour leur part numérisé en

De haut en bas : Lettres patentes de Philippe VI (1343), numérisées et mises en ligne en 2015 par les archives municipales de Grenoble ; Dessin d'Edmond Lahaye datant des années 1930 (220 J 4), numérisé par les archives départementales des Alpes-Maritimes ; Cadastre de Fenouillet, restauré et numérisé par les archives départementales des Pyrénées-Orientales en 2015.



2015 plus de 200 000 pages et images, ce qui porte le total à 7,8 millions de pages et images numérisées, dont 7,3 millions sont disponibles en ligne. Enfin, les Archives municipales ont pour leur part contribué à la numérisation de 1,7 millions de pages et images, portant ainsi le total des pages et images numérisées à 21,6 millions, dont 11,3 millions sont disponibles en ligne.

Espeyran

En 2015, 215 590 mètres de microfilms ont été déposés au Centre national du microfilm et de la numérisation (CNMN). Fin mai, l'externalisation du conditionnement des microfilms s'est achevée. En 2 ans, le CNMN a ainsi reçu plus de 3 millions de mètres de microfilms en provenance des services d'archives départementales : sa collection s'élève dorénavant à quelque 10 millions de mètres.

28 To d'images numériques ont également été déposés en 2015 au CNMN, qui a ensuite assuré leur migration sur bandes LTO5 et 6. Le CNMN conserve aujourd'hui plus de 100 To de données numériques. Au total, 46 conventions de dépôt ont été signées entre les services d'archives et les Archives de France, dont 5 en 2015.

Les ateliers photographiques ont traité 19 815 mètres de microfilms en réponse à des demandes de reproduction émanant de services d'archives ou de particuliers. Sur ce total, 14 000 mètres ont été dupliqués, et 5 815 mètres ont été numérisés.



Opération de migration au Centre national du microfilm et de la numérisation

CONSTRUCTION DU PORTAIL Francearchives.fr

Début de la réalisation

Francearchives.fr est un projet destiné à faciliter la connaissance et la diffusion des archives auprès du plus grand nombre, en mettant en lumière les fonds dispersés sur le territoire national et en en faisant découvrir les richesses, parfois méconnues. Le portail est actuellement en phase de développement. Piloté par les Archives de France, en partenariat avec les ministères des Affaires étrangères et de la Défense, ce programme associe également des représentants du réseau territorial. Les travaux de développement du portail ont démarré à la fin de l'année 2015.

Collecte des données

Des technologies aujourd'hui stabilisées permettent de diffuser les informations archivistiques sur Internet de façon techniquement simple et scientifiquement cohérente à l'échelle nationale. Aussi les Archives de France regroupent-elles un maximum de données descriptives (inventaires en XML et en PDF) provenant de tous les services d'archives participants à ce projet. Le portail Francearchives.fr ne remplace pas les sites existants des archives, mais, au contraire, met en valeur leur richesse en renvoyant les internautes vers les inventaires et les images d'archives numérisées présents sur ces sites.

Diffusion et ouverture

Un portail fédérateur doit assurer la diffusion maximale des données et favoriser la réutilisation des données publiques, liée au mouvement *Open data*. Francearchives.fr offre les conditions juridiques et techniques permettant la diffusion et la réutilisation des données : c'est la licence ouverte de l'État, dite « licence Etalab » qui a été choisie pour atteindre cet objectif. Le projet contribue ainsi à faire entrer les archives publiques dans le web de demain.

POLITIQUE DES PUBLICS : ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES ET CULTURELLES

Observatoire des publics

En 2015, le réseau des archives a reçu 1,5 millions de personnes : ce chiffre recouvre les lecteurs des services d'archives, les visiteurs d'exposition, le public des activités culturelles et scientifiques ainsi que les scolaires. La baisse constatée par rapport à 2014 s'explique par l'essoufflement des commémorations de la Grande Guerre : l'an dernier, un public nombreux avait été attiré par des manifestations exceptionnelles qui n'ont pas été reconduites en 2015.

L'érosion globale de la fréquentation des salles de lecture – qui amène certains services à réduire leurs jours et heures d'ouverture – se poursuit au profit de la consultation sur Internet, mais cette constatation appelle des nuances. Les Archives nationales connaissent un développement de leur accueil et des communications en salle, tandis que, dans les services territoriaux, émerge, de manière ferme, un lectorat administratif venant consulter pour des besoins de preuve ou de justification de droits ; ce lectorat nécessite un accompagnement personnalisé. Dans le même temps, les recherches scientifiques s'avèrent de plus en plus pointues, et les demandes par correspondance ne cessent de croître. Ces tendances de fond requièrent une plus grande mobilisation du personnel.

Les salles de lecture virtuelle que constituent les sites internet continuent à enregistrer une fréquentation élevée (2,3 milliards de pages vues), qui dépasse de loin celle des salles de lecture physique : on compte en archives départementales 1 séance en salle pour 140 connexions sur le site. Toutefois, la croissance continue qui s'observait jusqu'à présent marque le pas : l'indexation s'améliore, entraînant un nombre



Site internet des archives départementales du Bas-Rhin, inauguré en 2015, permettant en trois clics de trouver un acte numérisé



Extrait du carnet de recherche VERSPERA consacré au projet (<http://verspera.hypotheses.org/>)

moins élevé des pages vues, et le vivier des généalogistes – essentiel en archives territoriales – n'est pas extensible. Les sites cherchent à favoriser une plus grande visibilité et accessibilité et un accueil différencié pour capter un plus large public.

Plusieurs services ont entamé ou achevé leur projet scientifique, culturel et éducatif (PSCE), qui définit leurs grandes orientations pour les 4 à 5 ans à venir.

Activités culturelles et scientifiques

Les activités culturelles et scientifiques ont connu, cette année encore, un grand dynamisme, porté par une diversification des usages (conférences, visites, ateliers, spectacles, journées d'études) désormais bien établie. Celle-ci est rendue possible par la mise en œuvre de partenariats variés garantissant une diversification du public. Les expositions, qui restent l'activité attirant le plus grand nombre de visiteurs, sont l'occasion d'opérations à facettes, déclinées en des activités multiples.

Activités scientifiques et de recherche

Les services d'archives collaborent traditionnellement avec les universités et centres de recherche, et certains y sont très impliqués : participation à des enseignements, des jurys, des comités scientifiques ; organisation de colloques ; publications. Les sociétés savantes et les associations d'amis des archives constituent des partenaires de proximité.

On n'en finirait plus de citer la participation à des projets en ligne, qui se multiplient : mentionnons « Verspera » sur la numérisation et la modélisation en 3D des plans de Versailles (Archives nationales), un enseignement à distance sur la « Généalogie familiale » (Sarthe), le blog « Histoires lyonnaises » pour des articles d'érudition (Lyon), ou le projet international *Act-on-Line*, plate-forme de transcription web ouverte (Yvelines).

Vers d'autres publics

Les autres activités culturelles continuent de connaître une progression de leur public : événements nationaux tels que les Journées européennes du patrimoine, très fréquentées, mais aussi accueil de festivals (Archives nationales), lectures-spectacles (Haut-Rhin, Brest), artistes en résidence ou parcours-découvertes (Bouches-du-Rhône), qui peuvent prendre l'allure de jeu de *geocaching* (Ain). Les conférences se déclinent parfois en « cycles » (Seine-et-Marne, Val-de-Marne), et certains services délocalisent leurs ateliers d'initiation à la recherche.

Grâce aux nouvelles technologies mobiles, les archives poursuivent la mise à disposition de leurs fonds dans le cadre d'applications touristiques (Manche, Val-d'Oise, Bordeaux).

Toutes ces activités peuvent être adaptées à des publics spécifiques : visites pour déficients visuels, ateliers pour personnes handicapées, animations à l'hôpital ou en maison d'arrêt, accueil de SEGPA. Les Archives nationales ont été lauréates, à ce titre, du prix « Patrimoines pour tous ».



Lecture musicale Les Poilus de Joseph Delteil, par le théâtre de l'Hyménée, organisée par les archives départementales de l'Aude



PUBLICATIONS

Les publications du réseau des archives ont cette année encore brillé par leur qualité éditoriale et scientifique et par leur diversité, avec 305 titres. 64 % des archives départementales ont réalisé au moins un produit éditorial, du catalogue d'exposition à la brochure informative, en passant par le dossier pédagogique ou le produit du type carte postale ou marque-page. C'est aussi le cas de 18 % des archives municipales.

Les typologies privilégiées par les services départementaux sont les catalogues d'exposition et les autres ouvrages scientifiques (actes de colloque, étude d'un fonds d'archives, publication de sources). Les services municipaux publient, quant à eux, de très nombreuses brochures, avec une place majeure accordée aux études sur le territoire de la ville (urbanisme, toponymie). Plusieurs services bénéficient d'un espace dans le magazine municipal, où sont publiés des articles sur l'histoire locale.

Le thème de la première guerre mondiale est toujours porteur en cette deuxième année de commémoration : 29 titres des archives départementales et 25 des archives municipales lui sont consacrés. On signalera également avec intérêt la parution en 2015

de plusieurs ouvrages sur la photographie, avec entre autres *Le verso du cliché : photographes en Touraine (1839-1939)* (Indre-et-Loire), *Bretagne du bout du monde : 150 ans de photographie du littoral en Finistère* (Finistère), *Ivry, regards de photographes* (Ivry-sur-Seine) ou le monumental *De l'image fixe à l'image animée (1820-1910)*. *Actes des notaires de Paris pour servir à l'histoire des photographes et de la photographie*, dictionnaire des photographes établi à partir du dépouillement des actes conservés au Minutier central des notaires (Archives nationales).

Les ouvrages restent majoritairement édités par la collectivité (67 % pour les archives départementales, 60 % pour les archives municipales) et gratuits (66 % pour les AD, 73 % pour les AM). Le recours à un éditeur privé, exclusivement ou en co-édition, est toutefois privilégié pour les publications où une meilleure diffusion est ambitionnée ; c'est le cas de beaux livres, qui ont aussi une envergure scientifique incontestable, comme *Empreintes du passé : 6 000 ans de sceaux* (Seine-Maritime, en partenariat avec les éditions Points de vue), *Une histoire de Marin. Archives et souvenirs de Marin-Marie* (Manche, édition OREP) ou *Atlas de Toulouse 1515-2015* (Toulouse, co-édition avec les Presses universitaires du Midi).

La publication dématérialisée et surtout mixte papier/électronique (respectivement 12 et 38 ouvrages concernés en AD, 14 et 68 en AM) est de plus en plus fréquente, ce qui contribue à accroître la visibilité des services.



Observatoire des dérogations

- 2 519 demandes
- 30 196 articles
- 93 % d'accords
- 32 recours CADA, dont 16 accords et 1 accord partiel

Les archives départementales ont traité 978 demandes de dérogation, soit 39 % de l'ensemble, et les Archives nationales 853 (soit 34 %). Cette répartition creuse l'écart constaté en 2014 (43 % contre 41 %). Le Comité du secret statistique (CSS) a traité pour sa part 397 dossiers (contre 410 en 2014), soit 15,5 % du total des demandes de dérogation. Cette proportion est en légère baisse par rapport aux 19 % de l'année dernière.

La répartition du nombre d'articles demandés en dérogation demeure identique à celle de 2014 : les Archives départementales conservent 73,5 % des articles demandés en dérogation, contre 19,5 % aux Archives nationales.

Le nombre de demandes de dérogations est en légère baisse : en excluant du calcul les dérogations traitées par le CSS, les Archives de France ont instruit 2 122 demandes en 2015, contre 2 401 en 2014. Ces chiffres confirment ainsi le mouvement de décrue constaté en 2014, même s'ils restent supérieurs à ceux des années 2009 à 2012. Pour sa part, le nombre d'articles demandés repart à la hausse après l'effondrement constaté en 2014.

Généalogistes professionnels

En 2015, 176 demandes d'autorisation de consultation de l'état civil par des généalogistes professionnels ont été traitées, pour 448 en 2014. Cette baisse sensible pour l'année 2015 trouve son explication dans la durée des autorisations, valable deux ans, et ce depuis 2010.

	Nombre de demandes (évolution par rapport à l'année N-1)	Nombre d'articles
2008	2 407 (- 16 %)	n.c.
2009	1 537 (- 36 %)	n.c.
2010	1 297 (- 15,6 %)	29 353
2011	1 838 (+ 29,4 %)	25 674 (- 12,5 %)
2012	1 905 (+ 3,6 %)	25 673 (0 %)
2013	2 716 (+ 42,5 %)	47 028 (+83 %)
2014	2 401 (- 11,5 %)	24 892 (-47 %)
2015	2 122 (- 12 %)	30 196 (+ 18 %)

LA RÉUTILISATION : LOI VALTER

Le 28 décembre a été promulguée la loi relative à la gratuité et aux modalités de la réutilisation des informations du secteur public, appelée loi Valter, du nom de la secrétaire d'État à la Réforme de l'État et à la Simplification qui en a porté le projet.

Loi de transposition de la directive européenne du 26 juin 2013 sur la réutilisation des informations du secteur public, cette loi réforme en profondeur la loi CADA, aujourd'hui codifiée dans le code des relations entre le public et l'administration.

■ Elle intègre les établissements, services et organismes culturels ainsi que les établissements et institutions d'enseignement et de recherche dans le champ d'application du droit commun de la réutilisation.

■ Elle impose le principe de la gratuité de la réutilisation. Des exceptions à ce principe ont cependant été prévues, notamment pour les bibliothèques, les musées et les services d'archives. Pour ces administrations, les fichiers issus des opérations de numérisation peuvent effet déroger au principe de gratuité, ainsi que les informations associées (métadonnées) lorsqu'elles sont commercialisées conjointement.

■ Elle permet la cession de droits d'exclusivité, pour une durée maximale de 15 ans, en contrepartie de la prise en charge des coûts de numérisation du patrimoine culturel par des tiers.

■ Elle autorise, dans un objectif pédagogique, les administrations et les collectivités territoriales à délivrer des licences de réutilisation même en l'absence de paiement de redevances.

Le droit de la réutilisation ne sera stabilisé qu'au cours de l'année 2016, qui verra la publication des décrets d'application de la loi Valter et l'adoption de la loi pour une République numérique. Les services d'archives devront prendre en compte ce nouvel environnement, qui conduira notamment à une révision des règlements et licences.



OFFRE PÉDAGOGIQUE

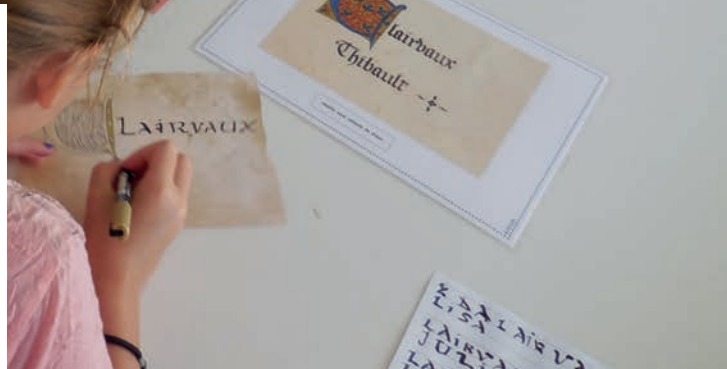
À l'instar des activités culturelles, l'offre pédagogique est foisonnante et de grande qualité. L'accueil des scolaires, de la maternelle à l'université, s'effectue essentiellement sur le temps scolaire. Il est à noter que les attentats de 2015 ont entraîné une forte baisse de la fréquentation. La formation des enseignants reste une préoccupation des services et permet de démultiplier leur action.



Les ateliers – manuels ou thématiques – sont les activités les plus plébiscitées avec les visites d'exposition. L'aspect ludique est mis en valeur à travers jeux interactifs (Morbihan) et ateliers (Ain). Le partenariat avec des établissements peut donner lieu à des réalisations de grande ampleur, comme l'opéra pour enfants « Made-moiselle Louise et l'aviateur allié » (Archives nationales). La participation à des concours nationaux (concours de la Résistance et de la Déportation) ou locaux (« Prix du jeune historien » dans le Calvados ; « Lettres de guerre » en Loire-Atlantique) se maintient tandis que l'utilisation d'Internet est devenue

Atelier sur l'imprimerie aux archives municipales de Cannes

incontournable : dossiers pédagogiques, expositions virtuelles, documents numérisés mettent à disposition une riche documentation réutilisable. Le Rhône va plus loin avec « La classe.com », en permettant la réalisation en ligne d'un roman numérique.



Atelier pédagogique des archives départementales de l'Aube

Jeu de société intitulé « En route pour Versailles » à destination des élèves de quatrième conçu par les archives départementales du Morbihan



Permettre la rencontre des mémoires

LE GRAND MÉMORIAL

Projet phare du centenaire de la première guerre mondiale, inauguré par le Président de la République le 11 novembre 2014, le Grand Mémorial permet d'interroger les registres matricules des combattants du conflit, une fois leur numérisation et leur indexation faites par les archives départementales qui conservent ces documents. Il s'adresse à l'ensemble des citoyens français, qu'ils cherchent la trace de leur ancêtre dans la guerre, s'intéressent aux Poilus de leur commune ou étudient la période dans ses aspects socio-démographiques.

Le Grand Mémorial comptait au jour de son inauguration dix-sept bases départementales, sans oublier celles des Archives nationales d'outre-mer et le fichier des Morts pour la France, mis en ligne par le Service historique de la Défense. En 2015, 560 000 fiches supplémentaires ont été agrégées au portail, portant le total à 2 130 000. Quatre nouveaux départements ont fourni l'accès à leurs bases nominatives : l'Ardèche, l'Ariège, la Dordogne et la Haute-Saône. D'autres partenaires ont versé des données d'indexation complémentaires : les Pyrénées-Atlantiques, les Yvelines, le Var et les Archives nationales d'outre-mer.

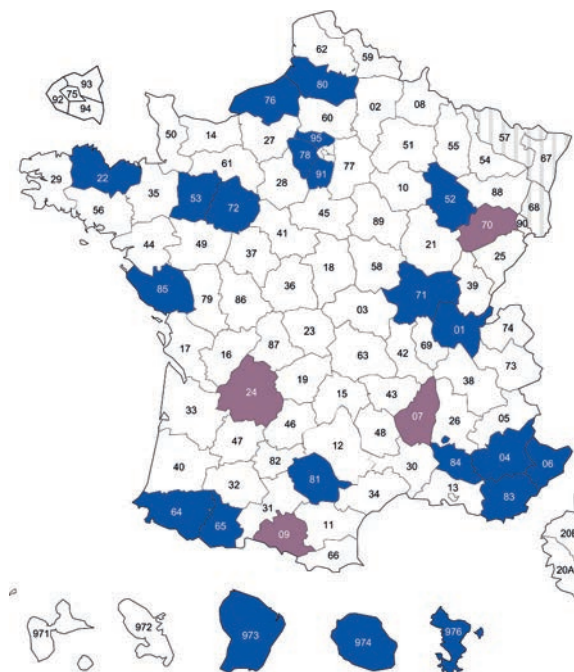
Certaines bases fournissent un accès particulièrement riche avec une indexation fine des registres matricules, permettant d'interroger professions, degrés d'instruction, lieux de résidence. Une dimension scientifique considérable est ainsi conféré au Grand Mémorial, qui offre la photographie la plus complète possible d'une classe d'âge masculine au tournant des XIX^e-XX^e siècles.

Le Grand Mémorial reste un projet en cours de construction, car l'objectif est de proposer aux internautes les fiches de l'ensemble des combattants, ce qui dépend de la mobilisation des départements. Si tous ont désormais réalisé tout ou partie de la numérisation des registres matricules, l'indexation nominative est encore pour bon nombre d'entre eux un chantier ouvert. L'indexation peut être effectuée selon différentes modalités : travail en interne (pour un nombre marginal de services), recours à un prestataire ou indexation collaborative ; une vingtaine de départements ont choisi cette dernière option et associent les citoyens à la commémoration, souvent avec un grand succès. Quelques services enfin ont fait le choix d'une solution mixte, associant prestation extérieure et indexation collaborative.

Grâce à l'investissement des collectivités et à l'aide de la Mission du Centenaire, de nouvelles bases continueront à être intégrées dans le Grand Mémorial dans les trois années de commémoration restantes.

Intégration des départements dans le Grand Mémorial

■ intégrés dès le 11 novembre 2014
 ■ intégrés en 2015
 □ pas de registres matricules





Le directeur des Archives nationales d'Australie, M. David Fricker, reçu par M. Stephen Brady, ambassadeur d'Australie en France, en présence de M. Hervé Lemoine, directeur, chargé des Archives de France

LES RENCONTRES INTERNATIONALES

Coopérations internationales

Les Archives de France ont poursuivi leurs nombreuses actions de coopération internationale : réunion du groupe de travail franco-algérien sur les archives (15 avril), mission d'expertise pour la programmation d'un nouveau bâtiment des archives au Maroc et cours d'archivistique à la faculté d'histoire de Moscou (mai et septembre) avec l'École nationale des chartes.

Les Archives de France ont aussi activement participé à l'accueil de délégations étrangères : visite du consul général du Maroc aux archives départementales du Bas-Rhin, présentation du programme VITAM aux directeurs des archives de Belgique et de Luxembourg, réception à Paris de plusieurs directeurs de services d'Archives nationales (République démocratique du Congo, Madagascar, Vietnam, Italie, Bulgarie, Australie) ainsi que d'une délégation de parlementaires japonais. Parmi ces visites, relevons celle de la Bibliothèque et des Archives du Canada (BAC) qui a donné lieu à la visite de bâtiments d'archives et des échanges sur les projets numériques, et celle des Archives d'Australie, qui s'est rendue à Paris, Lille et Amiens pour préparer les commémorations de l'Anzac Day en 2016.



Colloque « Oman dans les documents français » organisé à l'Institut du monde arabe par le Sultanat d'Oman

Rendez-vous européens et internationaux

Les Archives de France ont participé à la conférence internationale d'Istanbul (130 participants de 69 pays) organisée par les archives de Turquie sur les documents de la première guerre mondiale et à la troisième conférence annuelle du Conseil international des archives à Reykjavik (Islande). Elles étaient également présentes aux deux réunions du groupe européen sur les Archives à Luxembourg (Luxembourg) et Riga (Lettonie).

Le directeur, chargé des Archives de France a ouvert, au nom de la ministre de la Culture, le colloque international organisé par le Sultanat d'Oman sur le thème « Oman dans les documents français ». Il a également présenté les lois françaises sur les archives lors de la réunion annuelle de l'Association des archivistes du Québec.

Formations

La quatrième conférence internationale supérieure des archives s'est tenue à Paris du 16 au 20 novembre 2015 avec le département de la Formation scientifique et technique (direction générale des Patrimoines) et la Maison des cultures du monde. Elle a été ouverte aux pays du Conseil de l'Europe sur le thème « les services d'archives et leur écosystème numérique ».

Le 65^e stage technique international d'archives, auquel collaborent nombre d'archivistes du réseau, a sélectionné 31 participants de 22 pays, dont 15 boursiers du Gouvernement français. Pour la troisième année, le Portail international archivistique francophone (PIAF) a été associé à la préparation du contenu pédagogique et à l'encadrement du stage.

Distinctions honorifiques

Sur proposition du directeur chargé des Archives de France, deux directeurs d'archives ont été distingués en 2015 dans l'ordre des Arts et Lettres à titre étranger au grade de chevalier.

LES COMMÉMORATIONS NATIONALES

Les Commémorations nationales en 2015

Le recueil annuel des Commémorations nationales recense, après délibération du Haut Comité des Commémorations nationales, les cinquantièmes et centennaires de personnalités, d'événements marquants ou d'œuvres de toute nature dont la célébration est susceptible d'être soutenue par le ministère de la Culture et de la Communication.

Depuis 1986, le recueil se compose de contributions offertes par les meilleurs spécialistes des personnages ou des événements considérés. Éditées cette année par les éditions du Patrimoine, les *Commémorations nationales 2015* ont été, pour la première fois, commercialisées.

Sur les accents de la musique de Janequin, la bataille de Marignan fait encore résonner notre mémoire des échos victorieux des prouesses de François I^{er}. Les Commémorations nationales ne pouvaient ignorer ce demi-millénaire, et le portrait du roi-chevalier orne du reste la couverture de l'édition de 2015.

Comme en 2014, la publication réserve en tête de volume un chapitre dédié à 1915, seconde année de la Grande Guerre. Bien évidemment, celle-ci a vu survenir des événements étroitement liés au conflit, tels l'adoption de la tenue bleu horizon par le soldat français, la création de la croix de guerre, ou le premier saut en parachute, mais aussi des événements garants ou prometteurs d'un avenir meilleur : naissance du frère Roger, futur prier de Taizé et homme de la paix par excellence, naissance d'Édith Piaf et attribution du prix Nobel de littérature à Romain Rolland.



Bas d'aube, dentelle à l'aiguille, point de France (vers 1670), réalisé par la manufacture royale d'Alençon, créée en 1665



Recueil annuel des *Commémorations nationales 2015*

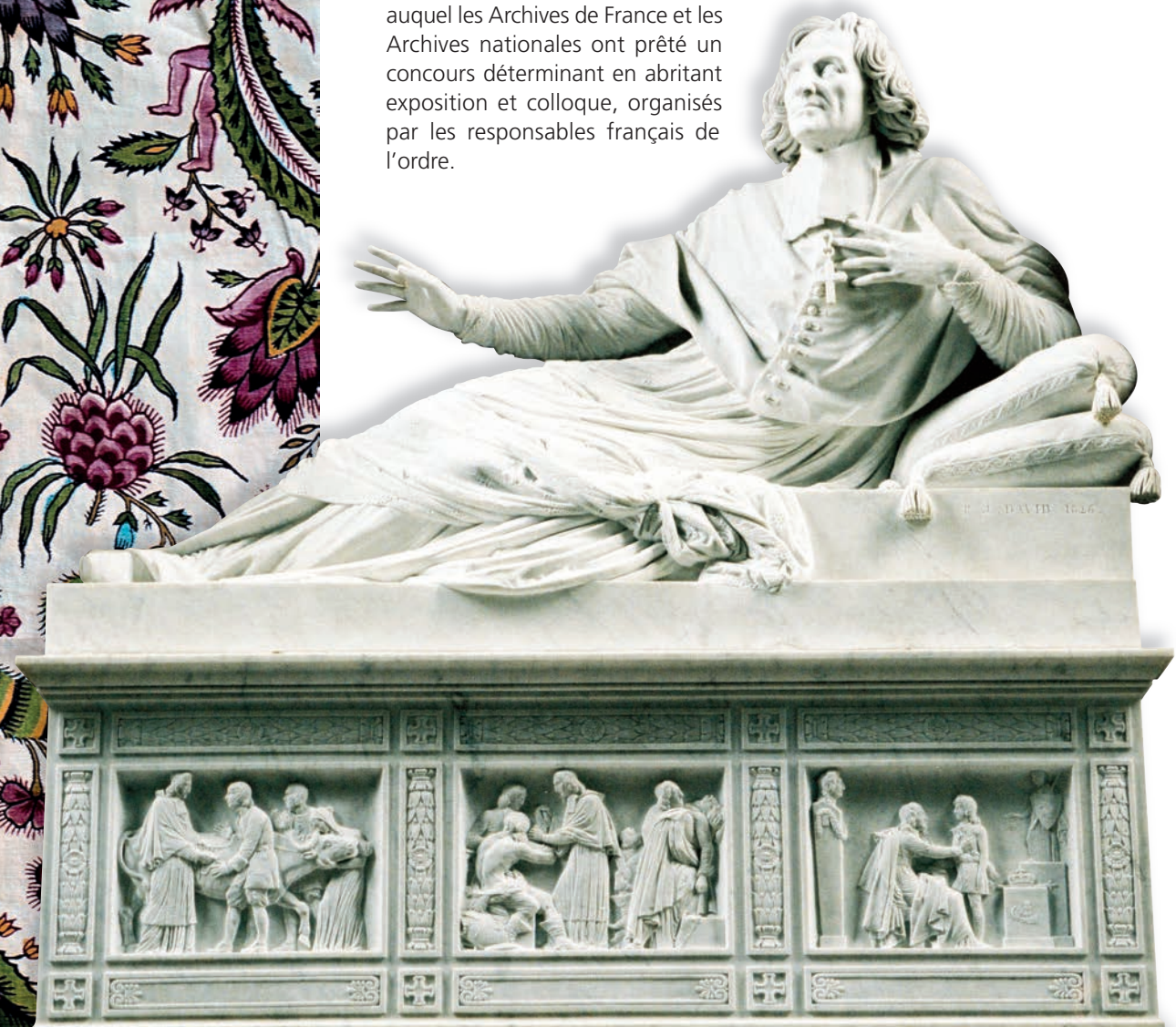
Croix de guerre avec citation, décoration créée en 1915

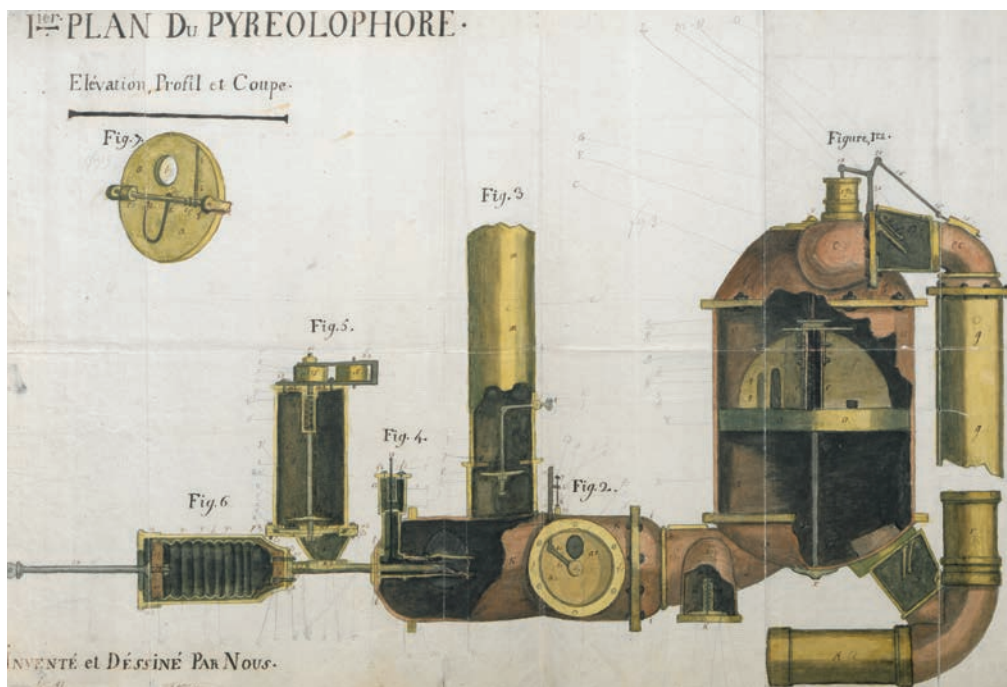
On s'attendrait à ce que le hasard, auquel même l'Histoire n'échappe pas, fasse preuve d'équité entre les grands domaines commémorés de l'activité et du génie humains. L'expérience prouve que c'est rarement le cas. Ainsi, en 2015, sciences, techniques et inventions sont-elles plus représentées que de coutume. Citons les noms prestigieux de Pierre de Fermat, de Nicéphore Niépce, d'Oberkampf, de Claude Bernard et d'Albert Schweitzer ; évoquons de même



l'invention du procédé d'élaboration de l'acier sur sole, l'attribution du prix Nobel de physiologie à François Jacob, André Lwoff et Jacques Monod, ou le lancement du satellite A-1 par la première fusée Diamant A.

D'autres anniversaires d'importance ont marqué l'année 2015, auxquels les collectivités, les associations et les institutions culturelles françaises ont donné un retentissement national : le tricentenaire de la mort de Louis XIV, le 350^e anniversaire de la mort de Nicolas Poussin et de la triple création de la Manufacture des glaces de Saint-Gobain, de la Manufacture royale de dentelles d'Alençon et de celle des tapisseries d'Aubusson, le cinquantième de la mort de Le Corbusier. Signalons aussi le huitième centenaire de la fondation de l'ordre dominicain, auquel les Archives de France et les Archives nationales ont prêté un concours déterminant en abritant exposition et colloque, organisés par les responsables français de l'ordre.





Pyréolophore, ou nouvelle machine dont le principe moteur est l'air dilaté par le feu, invention de Nicéphore Niépce (1765-1833)

À compter de la fin de l'année, le contenu intégral des *Commémorations nationales 2015* est accessible sur le site des Archives de France. Parallèlement, le programme des manifestations culturelles organisées autour des anniversaires labellisés a été complété et mis à jour tout au long de l'année sur ce site. Depuis 2013, les Commémorations nationales sont présentes sur le fil Twitter @ArchivesFrance, à travers le mot-dièse #Commemo15. Un tweet quotidien rappelle les événements célébrés de 1999 à 2015.

Le soutien qu'apporte aux porteurs de projet la Mission des Commémorations nationales est varié : subventions pour les éditions d'actes de colloques (20 en 2015), conseils et mise en relation, valorisation par l'intermédiaire des outils Internet décrits ci-dessus.

Préparation des commémorations 2016

Le Haut Comité présidé par Danièle Sallenave, de l'Académie française, s'est réuni à cinq reprises pendant l'année afin de sélectionner les anniversaires de l'année 2016. Au nombre des événements d'ores et déjà retenus, mentionnons : l'accession au trône d'Angleterre de Guillaume le Conquérant (1066), l'arrivée en France de Léonard de Vinci (1516), la mort de François Mansart (1666), la naissance de Germaine de Staël (1766), la publication d'*Adolphe* de Benjamin Constant (1816), la création de l'Académie des beaux-arts, la naissance d'Erik Satie et de Vassili Kandinsky (1866), la naissance de François Mitterrand et d'Henri Dutilleul, la mort d'Odilon Redon et de Charles de Foucauld, la bataille de la Somme (1916), la mort d'André Breton (1966).

L'ouverture des archives de la seconde guerre mondiale

Le 24 décembre 2015 a été signé un arrêté portant ouverture d'archives de la seconde guerre mondiale. Répondant à la demande formulée par le président de la République le 8 mai 2015, cette dérogation générale est le fruit d'une importante collaboration interministérielle. Elle ouvre par anticipation les fonds relatifs à la seconde guerre mondiale qui n'étaient pas encore librement accessibles.

Pour une large partie, les archives de cette période avaient été ouvertes par de précédents textes (notamment les arrêtés du 10 novembre 1998 et du 29 avril 2002) et par l'expiration du délai de communicabilité protégeant la vie privée. Seuls les fonds judiciaires restaient soumis à un accès par dérogation, d'ailleurs largement accordé aux historiens. Cette ouverture poursuit le processus enclenché depuis plusieurs décennies.

Sont ouverts par l'arrêté de 2015 les fonds de juridictions d'exception de Vichy et du Gouvernement provisoire de la République française, ainsi que les archives de la police judiciaire de 1939 à 1945, et de 1945 à 1960 pour les affaires relatives à des faits de guerre survenus entre 1939 et 1945. L'arrêté vise également les dossiers des tribunaux militaires et maritimes relatifs à des faits de guerre survenus entre 1939 et 1945 et les documents relatifs à la dénazification des zones françaises d'occupation en Allemagne et en Autriche.

L'ampleur des consultations d'archives menées depuis la parution de cet arrêté montre déjà combien cette ouverture facilite les recherches des historiens de la seconde guerre mondiale et de l'épuration, favorisant en retour le travail de mémoire sur cette période fondatrice de notre société contemporaine.

Les mois des Archives



BÂTIMENTS EXPOSITIONS COLLECTES RENCONTRES PUBLICATIONS INTERNET

Ouverture du nouveau portail de recherche des archives départementales de la Savoie



Réunion du Comité interministériel aux Archives de France (29 janvier)

Le ministère de la Culture conduit et préside les travaux du Comité interministériel aux Archives de France, placé auprès du Premier ministre, qui définit les axes stratégiques des archives au service de la modernisation de l'État. En 2015, le CIAF s'est réuni trois fois (29 janvier, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre). Les principaux sujets abordés ont été le cadre stratégique commun de modernisation des archives, le programme interministériel d'archivage numérique VITAM et ses déclinaisons ministérielles, le rapport du groupe de travail sur la provenance des œuvres spoliées, le portail Francearchives.fr, l'ouverture des archives de la Seconde Guerre mondiale et le vade-mecum sur la revendication d'archives publiques en mains privées.

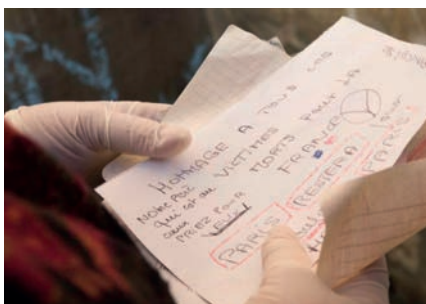
Versement des archives de Philippe Sauzay, collaborateur d'André Malraux



La mission des Archives de France placée auprès du ministère de la Culture et de la Communication a collecté les archives de Philippe Sauzay, chargé de mission puis conseiller technique au cabinet d'André Malraux. La période que Philippe Sauzay a passée au ministère des Affaires culturelles est marquée par les événements du mois de mai 1968. Une partie du versement en montre les répercussions au sein du ministère et permet d'appréhender la réponse institutionnelle. Le versement comprend également des affiches, notes et tracts rédigés par des manifestants ayant occupé le théâtre de l'Odéon et rassemblés par Philippe Sauzay.

La mémoire des attentats aux archives municipales de Toulouse

Collecte dans l'espace public des témoignages liés aux attentats contre *Charlie Hebdo*, opération renouvelée après les attentats du 13 novembre.



Ouverture du site internet des archives municipales de Metz



Tableau des études notariales du département du Nord

Publication *Sûrement et depuis longtemps. Tableaux des études notariales du département du Nord (XVI^e-XXI^e siècles)*.



Porte d'entrée dans les archives notariales conservées dans le département (4,6 km), cette publication dresse la liste des notaires du Nord par arrondissement et décrit la succession des offices, parfois depuis le XVI^e siècle. Richement illustré et agréablement mis en page, cet outil, fruit de longs dépouillements aux archives départementales et aux Archives nationales, est voué à devenir un guide indispensable.

Un nouveau bâtiment pour les archives départementales de la Somme

Début du chantier du bâtiment Dury, sous la houlette des architectes Denu et Paradon. Le bâtiment abritera également des réserves de musées et des archives de la région Picardie. La capacité de conservation des magasins est de 34 km.

La Grande Guerre en bande dessinée aux archives de l'Aude

Exposition et publication « Entre histoire et fiction. Autour de la bande dessinée *Notre mère la guerre* ».



Première autorisation de destruction anticipée de documents après leur numérisation

En application du vade-mecum publié en mars 2014 sur ce sujet, cette autorisation a été délivrée par les Archives de France à la Caisse nationale d'assurance vieillesse pour son programme de dématérialisation des pièces de gestion des assurés d'Île-de-France. Elle est la conclusion d'un audit des pratiques de numérisation, des infrastructures informatiques et du système d'archivage électronique de cette administration, mené conjointement par le bureau du contrôle et de la collecte et la mission des Archives de France auprès des ministères sociaux.

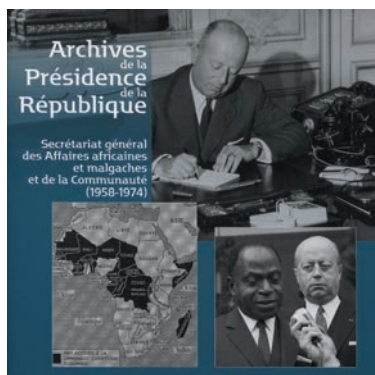
La cathédrale de Strasbourg dans la cité



Ouverture de l'exposition « La cathédrale dans la cité » aux archives de la ville et de l'eurométropole de Strasbourg, à l'occasion du millénaire de la cathédrale, prolongée par une exposition virtuelle.

Lancement de la version anglaise du site internet des archives départementales de Seine-et-Marne





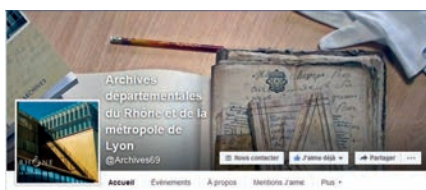
Inventaire des archives Foccart

Publication *Archives de la présidence de la République : secrétariat général des Affaires africaines et malgaches et de la Communauté (1958-1974)*

L'instrument de recherche du « fonds Foccart », du nom du célèbre conseiller du général de Gaulle et de Georges Pompidou, permet aux lecteurs de découvrir la richesse des archives du secrétariat général aux Affaires africaines et malgaches et de la Communauté, pendant et après la décolonisation.

Conférence internationale d'Istanbul, organisée par les Archives de Turquie, consacrée aux documents de la Première Guerre mondiale (19-21 mars)

Lancement de la page Facebook des archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon



Lancement du programme interministériel VITAM



Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, et Thierry Mandon, secrétaire d'État à la Réforme de l'État et à la Simplification, ont lancé le programme VITAM. Une équipe interministérielle d'archivistes et d'informaticiens a été chargée de concevoir et réaliser la solution logicielle d'archivage électronique. Parallèlement, les trois ministères porteurs ont structuré leurs projets d'implémentation (SAPHIR pour le ministère des Affaires étrangères, ADAMANT pour les Archives nationales et Garde v2/ ArchiPél pour le ministère de la Défense) et constitué leurs équipes projets.

Archives et caricatures aux archives départementales de l'Ain



En écho à l'attentat de janvier, l'exposition « Caricatures et presse satirique : de la lettrine à *Charlie Hebdo* » confronte des dessins grotesques ornant des documents médiévaux, des caricatures du XIX^e siècle, et des objets ou dessins déposés devant les grilles de la préfecture en soutien à *Charlie Hebdo*. Elle a permis d'inscrire sur le temps long une réflexion sur la liberté de la presse, le droit à la caricature, au rire et à la libre expression des citoyens.

Mise en place par les archives départementales du Nord d'un forum de discussion



Cette plate-forme permet aux internautes de dialoguer à propos des archives en ligne. L'utilisateur y trouve des réponses rapides à ses interrogations, mais aussi un espace d'entraide et d'échanges propice à la création d'une communauté en ligne. Le forum permet également au service d'archives de connaître les besoins et attentes de son public. D'avril à décembre, il a reçu 28 000 visites et 1 350 messages.

Refonte du site internet des archives départementales des Hautes-Alpes



5^e réunion du groupe de travail franco-algérien (15 avril)

Cette réunion a été l'occasion d'avancées très concrètes en matière d'échanges d'informations et d'instruments de recherche. Un rapport d'étape a été rédigé et validé par les deux parties avant transmission aux plus hautes autorités gouvernementales.

Mise en ligne de l'état civil des archives départementales de Corse-du-Sud

Début du déménagement des archives municipales de Bordeaux



Stage technique international des archives (19 mai-20 juin)

Ouverture du 65^e STIA, qui a rassemblé trente et un participants de vingt-deux pays, dont quinze boursiers du Gouvernement français.

Hérault de guerre



L'application mobile « Hérault de guerre » est dédiée à la Grande Guerre ; elle compte 450 points géolocalisés, 7 parcours de mémoire pour tout public présentant documents d'archives, textes, témoignages, images et contenus audiovisuels, ainsi que des dossiers thématiques et pédagogiques téléchargeables.

Déménagement des archives municipales de Riom dans leur nouveau bâtiment

Accueil par les archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon de leur classe numérique



À l'issue de leurs travaux virtuels sur l'espace numérique laclasse.com, près de 300 élèves de CM2 et de troisième ont découvert aux Archives les originaux des documents sur lesquels ils ont travaillé, ainsi que les panneaux d'exposition retraçant la fiction que chaque classe a écrite pendant l'année. La boucle est rebouclée : du virtuel à l'original !

Travailler à Versailles, aux XIX^e-XX^e siècles

Archives municipales de Versailles



Panthéonisation de Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillon et Jean Zay

La mission des archives du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a organisé les hommages rendus en Sorbonne à ces quatre résistants par la communauté éducative et les corps constitués.



La Mésopotamie aux Archives nationales




Exposition « Mésopotamie, carrefour des cultures. Grandes heures des manuscrits irakiens ».

Missionnaires, ambassadeurs, scientifiques, les Dominicains ont constitué une collection méconnue de manuscrits arabes et syriaques à Mossoul. La commémoration de leur huitième centenaire a été l'occasion d'évoquer ce dialogue entre Orient et Occident.



« Montrer l'histoire » aux archives de Maine-et-Loire

Remise des prix du concours départemental « Montrer l'histoire » au parc Terra Botanica : 19 classes, soit 770 élèves, ont été primées.




Ouverture du portail internet du patrimoine écrit des communes de l'Ain, à l'initiative du centre de gestion



Les 900 ans de Clairvaux aux archives de l'Aube

L'exposition « Clairvaux. L'aventure cistercienne », qui a accueilli plus de 26 000 visiteurs, s'est accompagnée d'une très belle publication chez Somogy (600 p.) et d'un programme scientifique riche (trois colloques internationaux, cycles de conférences dans l'Aube, la Marne, en Côte-d'Or et à Paris) à l'occasion des neuf cents ans de l'abbaye.



Attribution du statut de trésor national pour le registre des comptes des travaux du château d'Amboise pour les années 1495-1496.

Le registre a été exécuté entre 1496 et 1498, sous le règne de Charles VIII.



Bordeaux revisité en 3D par les archives de la ville

« Bordeaux passé augmenté » : immersion en trois dimensions dans des photographies historiques issues des fonds des archives municipales.



Réunion du Groupe européen des archives (EAG) à Riga (19-20 juin)



Déménagement des archives municipales de Sevrans dans leurs nouveaux locaux



Une histoire de Marin dans la Manche

Exposition et publication « Une histoire de Marin. Archives et souvenirs de Marin Marie ».



L'exposition sur le peintre navigateur Marin-Marie (1901-1987) a connu un grand succès. L'ouvrage biographique, édité grâce à un partenariat avec les éditions OREP (Bayeux), a obtenu, quant à lui, le prix du beau livre maritime au festival Étonnants voyageurs 2016 de Saint-Malo.

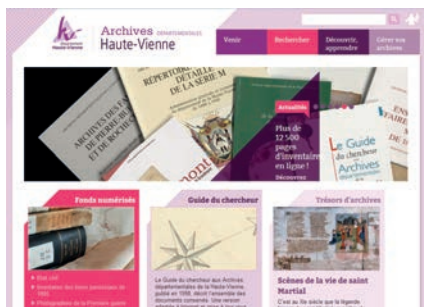


Versement des archives de la Fondation Carnegie (1909-2011) aux Archives nationales par la mission des Archives de France placée auprès du ministère de l'Intérieur

En 1909, le grand industriel américain de l'acier Andrew Carnegie propose à Georges Clemenceau, alors président du Conseil, de faire don à la France d'un capital de cinq millions de francs or pour récompenser les actes d'héroïsme civil. Le fonds Carnegie versé par la mission comprend notamment les demandes d'attribution et les dossiers individuels étudiés en commission pendant plus d'un siècle.

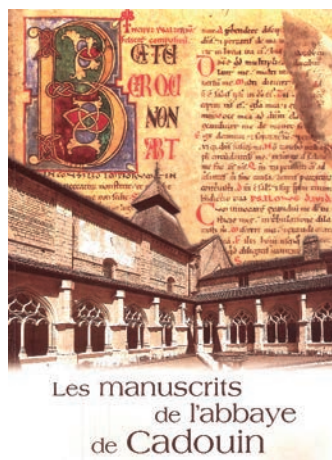
Ouverture du site des archives départementales de la Haute-Vienne

Avec un site internet moderne et graphique, les archives départementales de la Haute-Vienne offrent désormais un accès aisé à leurs ressources en ligne. Pour répondre à une forte attente des internautes, de nombreuses archives numérisées, dont l'état civil, sont maintenant consultables à distance, de même que des instruments de recherche couvrant la presque totalité des fonds classés, et un ensemble d'outils sur l'histoire du département.



Les manuscrits de Cadouin mis en lumière par les archives de la Dordogne

Exposition et publication « Les manuscrits de l'abbaye de Cadouin ». Les manuscrits de Cadouin ont fait l'objet en 2015 d'une exposition, d'un catalogue et d'un colloque, fruits du travail conjoint des différentes institutions qui conservent aujourd'hui les précieux manuscrits de l'abbaye et de spécialistes de la question. Le catalogue propose des notices scientifiques sur les manuscrits et de belles reproductions qui donnent à voir la richesse de ces documents et de leurs enluminures.



Refonte du site internet des archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence

Le port de Boulogne en 3D

À l'occasion des Fêtes de la mer, les archives municipales de Boulogne-sur-Mer ont présenté l'exposition « Le port en 3D », à partir de tirages de plaques stéréoscopiques.

Adoption de la 3^e version de l'EAD par la Société des archivistes américains

Passage à la gratuité du site internet des archives départementales de la Charente

Chantier du centre des mémoires de Guyane

Début du chantier du Centre des mémoires de Guyane à Rémire-Monjoly (architectes D3), qui abritera les archives territoriales de Guyane, avec une capacité de 14 kml, ainsi que des réserves des musées.



Publication de la politique d'archivage réseau de la Banque de France

À la suite de la publication des tableaux de gestion des archives des succursales de la Banque de France, 37 services d'archives ont eu un contact avec les succursales de leur département. Cette politique d'archivage raisonnée a permis le versement aux archives départementales de quelque 350 mètres d'archives historiques et l'élimination de plus de 3 kilomètres.

Lancement du nouveau site internet des archives départementales de la Haute-Saône

Mise en route du Mobil'Histoire 77

L'ancien *Muséobus* a pris le nom de *Mobil'Histoire77*. Ce changement de nom a été formalisé sur le véhicule par un partenariat original : les Archives départementales ont fait appel à un collectif de graffeurs pour taguer le nouveau nom sur la remorque.



Les métamorphoses du port de Brest

Exposition « 1865-2015 : métamorphoses d'un port » avec balades urbaines et lecture de paysage aux archives municipales.

Un œil nouveau sur les archives départementales d'Ille-et-Vilaine



Un système novateur, le poste de consultation par Oculus, permet de s'immerger dans des expositions en réalité virtuelle. L'exposition *VERSO*, autour de l'œuvre du graphiste Mathieu Desailly, a été restituée sur la base de la technologie 3D en temps réel ; l'exposition virtuelle a ensuite été intégrée dans un processus immersif grâce à un casque de réalité virtuelle *Oculus rift*. Les technologies employées permettent d'évoluer librement dans le parcours scénographique et de s'immerger complètement dans l'univers de l'exposition.

La presse de Loire-Atlantique en ligne

La *Digital Week*, organisée par la ville de Nantes, a été l'occasion de présenter une application documentaire permettant de consulter en ligne les collections de presse occrisée de la fin du XVIII^e siècle à 1940 (200 titres, 400 000 pages). Elles couvrent de nombreux domaines : économie, politique, tourisme, sport.



Publication de la circulaire amiante

La circulaire relative aux préconisations pour la prise en compte du risque d'exposition à l'amiante dans les services d'archives a été signée par la ministre de la Culture et de la Communication le 5 août 2015.

Cette circulaire, adressée aux directeurs et responsables des services d'archives, est une déclinaison sectorielle de la circulaire relative aux dispositions applicables en matière de prévention du risque d'exposition à l'amiante dans la fonction publique de la ministre de la Fonction publique et de la Décentralisation, Marylise Lebranchu, en date du 28 juillet 2015.

La convivialité racontée par les Archives nationales du monde du travail

Exposition et publication « Bonjour collègues ! La convivialité au travail, de la fête des médaillés à la pause-café ».





Deuxième conférence internationale Archives Portal Europe à Budapest (7-10 septembre)



Cette rencontre a été l'occasion pour les pays acteurs du Portail européen des archives d'échanger sur leurs pratiques de diffusion numérique, mais aussi de célébrer la clôture officielle du programme APEX et l'ouverture de la *Stitching Archives Portal Europe Foundation*, qui régit dorénavant le Portail européen.



Toulouse en vue(s), du XVI^e au XXI^e siècles

Exposition « Toulouse en vue(s) ».

L'exposition des archives municipales a été l'occasion d'un concours photographique, d'une projection publique, d'une table ronde en partenariat avec l'Institut national de l'audiovisuel, ainsi que de la co-édition d'un ouvrage avec les Presses universitaires du Midi, le tout ayant bénéficié pour la première fois d'un mécénat et d'un partenariat financier.



Un dimanche à Besançon-les-Bains

Publication *Un dimanche à Besançon-les-bains*.

Publié à l'appui d'une exposition des archives municipales de Besançon, cet ouvrage décrit les loisirs des Bisontins depuis le Second Empire jusqu'au Front populaire, et les modifications de l'espace public qu'ils ont entraînés. Représentations théâtrales, bals, cérémonies officielles, promenades et prémices du tourisme sont illustrés par de nombreuses affiches, cartes et autres photographies.



6 000 ans de sceau en Seine-Maritime



Exposition et publication « Empreintes du passé, 6000 ans de sceaux ».

Réalisée en collaboration avec le musée des Antiquités de Rouen et l'abbaye de Jumièges, l'exposition a reçu plus de 13 000 visiteurs. Elle s'est accompagnée du dépôt aux Archives, par le musée des Antiquités, de ses collections de sceaux détachés, matrices et moulages.

Le catalogue de l'exposition, publié en partenariat par le conseil départemental de Seine-Maritime (archives départementales et musée départemental des Antiquités) et les éditions Points de vue, offre une riche synthèse sur les sceaux, de l'Antiquité au XXI^e siècle, avec une attention toute particulière portée sur la période médiévale. Soulignons la qualité des reproductions, qui montrent la finesse des empreintes sigillaires.



Lancement de la page Facebook des archives départementales du Val-d'Oise

Ouverture du site internet des archives de la ville et de l'eurométropole de Strasbourg

Le nouveau site a considérablement élargi la masse d'informations désormais disponibles en ligne, qu'il s'agisse d'archives numérisées, d'instruments de recherche, d'expositions ou d'articles, qui en font une plate-forme de ressources scientifiques sur l'histoire strasbourgeoise. Il est complété par une page Facebook particulièrement dynamique.



Inauguration du site internet des archives municipales de Pantin

Le portail de valorisation du patrimoine pantinois propose un moteur de recherche interrogeant les instruments de recherche des séries anciennes, modernes et contemporaines (qui ont fait l'objet d'un important travail de reprise), et des rubriques sur le patrimoine et l'histoire de Pantin, y compris une photothèque et une vidéothèque. Dans le cadre des commémorations de la Première Guerre mondiale, les chroniques fictives d'une Pantinoise sont publiées sur un blog.



3^e conférence annuelle du Conseil international des archives à Reykjavik (Islande)

Collecte des archives des cabinets de François Rebsamen et Myriam El Khomri

À la suite d'un remaniement ministériel, la mission des Archives de France placée auprès des ministères sociaux a collecté les archives des cabinets de François Rebsamen, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, et de Myriam El Khomri, secrétaire d'État à la Politique de la ville.

Début des travaux du nouveau bâtiment des archives municipales de Chartres

Renaissance d'un chef d'œuvre aux Archives nationales



Exposition « Renaissance d'un chef d'œuvre : les décors de la chancellerie d'Orléans » (12-20 septembre).

Signature de la convention de mécénat entre les Archives de France, les Archives nationales et la Banque de France (14 septembre)

À l'occasion des Journées du patrimoine, Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, et Christian Noyer, directeur de la Banque de France ont signé une convention de mécénat. Elle prévoit la numérisation pour la Banque de France des archives du fonds Turgot, acquis grâce à son mécénat par les Archives de France en 2014, et la tenue d'un colloque pour 2018.

Les publics en ligne, consommateurs ou acteurs ?

La journée d'études « Consommateurs ou acteurs ? Les publics en ligne des archives et des bibliothèques patrimoniales », organisée par les Archives de France avec la Bibliothèque nationale de France, a décrit un internaute de plus en plus participatif et gourmand de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux fonds en ligne. Une évolution dont témoignent enquêtes, programmes de recherche et expérimentations dans nos institutions.

Rendez-vous de l'Histoire à Blois

La participation aux Rendez-Vous de l'histoire à Blois est une occasion désormais annuelle de mettre en valeur le réseau des archives à travers conférences, rencontres pédagogiques, stand au salon du livre, spectacle, archivobus. Le thème de 2015 était « Les Empires ».



Séminaire annuel des Archives de France à Lyon (14-16 octobre)

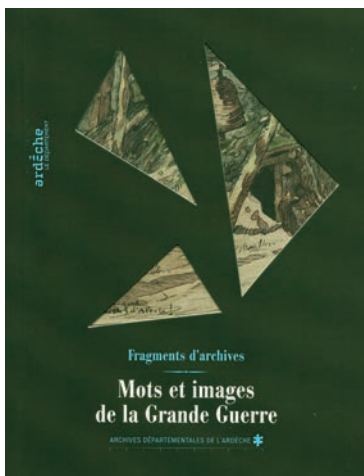
Comme chaque année, le directeur chargé des Archives de France a réuni les directeurs d'archives nationales, départementales et de quelques services d'archives municipales pour un séminaire de trois jours. Organisé à Lyon du 14 au 16 octobre, cette manifestation était consacrée aux thèmes de la réforme territoriale et du numérique.



L'ABCD de la Grande Guerre en Ardèche

Publication *Fragments d'archives. Mots et images de la Grande Guerre.*


Les archives départementales de l'Ardèche offrent ici un hommage, en forme d'abécédaire, à ceux qui ont vécu la Première Guerre mondiale. Chaque mot est l'occasion de citer un extrait de correspondance, de discours ou de récit, dont beaucoup ont été mis en lumière par la Grande Collecte. Cette forme originale invite le lecteur à parcourir ces morceaux d'histoires individuelles confrontées à la guerre.






Remise du prix « Patrimoine pour tous » aux Archives nationales

Les Archives nationales ont été lauréates du prix « Patrimoine pour tous », qui récompense une démarche d'excellence en matière d'accessibilité généralisée pour les personnes en situation de handicap. Elles ont été saluées notamment pour leur participation à différents projets de recherche.



Réunion du Groupe européen des archives (EAG) à Luxembourg (12-13 octobre).



Journée d'études « La dentelle : une histoire, un patrimoine matériel et immatériel » aux archives départementales de l'Orne




Fin du transfert des archives des musées nationaux aux Archives nationales

Le chantier d'archivage, mené sous la conduite de la mission des Archives de France placée auprès du ministère de la Culture et de la Communication, a duré plus d'un an. Au total, 1,1 kml ont ainsi été versés.



Lancement du projet OCTAVE par les Archives de France

Livraison, par le groupe de travail *ad hoc*, de la synthèse des besoins fonctionnels pour un outil de préparation des versements d'archives numériques, acte de naissance du projet OCTAVE, solution logicielle de préparation automatisée des versements d'archives numériques.



Signature du cadre stratégique commun de modernisation des archives par le Premier ministre (7 octobre)

Ce texte a été élaboré dans le cadre du CIAF. Il fixe les grandes orientations de la politique des archives en France pour la période 2015-2019, sous la forme de treize objectifs regroupés en cinq grands axes stratégiques.



Un parcours ludique de Vannes à Versailles

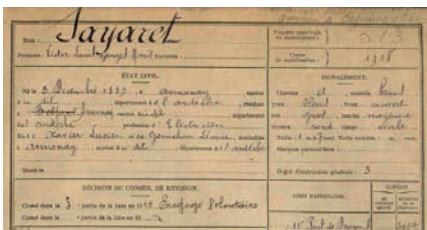
Un jeu de société intitulé « En route pour Versailles » a été créé à destination des élèves de quatrième.

Chaque groupe joue le rôle d'un député qui doit se rendre aux États-Généraux et progresse sur le plateau en répondant à des questions sur la Révolution française.



4 nouveaux départements dans le Grand Mémorial

Intégration des bases de la Haute-Saône, de l'Ardèche, de la Dordogne et de l'Ariège.



Au cœur des moulins de la Gironde

Exposition et publication « Le cœur des moulins » des archives départementales.



L'exposition, qui a touché un large public, a suscité des partenariats avec le monde associatif et universitaire, mais aussi des opérations de collecte de fonds privés. Un ouvrage de référence sur la question a été publié grâce à l'apport de chercheurs et d'érudits ainsi qu'à des reproductions de qualité de documents souvent inédits.

Rencontre annuelle des opérateurs nationaux et grands corps de l'État (5-6 novembre)

Comme chaque année, les Archives de France ont reçu les référents et correspondants archives des opérateurs suivis sur l'ensemble du territoire. La manifestation s'est déroulée à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, à Charenton-le-Pont. Elle a rassemblé des représentants de plus de deux cents institutions différentes autour du thème « Comment organiser la fonction archives et sensibiliser les agents au sein d'un établissement en prenant en compte les pratiques des différents métiers ? »

Début des travaux des archives municipales de Beausoleil

Traitement et versement des archives historiques d'Air Inter, de la création à la fusion avec Air France (1954-1998)



Ce chantier a été coordonné par le bureau des missions des Archives de France et les Archives nationales. Des opérations complémentaires sont prévues au cours de l'année 2016, tels le versement du fonds Concorde ou la programmation d'une campagne de numérisation des carnets de vol (1919-1945).

Yourcenar aux Archives du Nord

Exposition et publication « Marguerite Yourcenar. Archives d'une vie d'écrivain ».



L'exposition, organisée en partenariat avec la villa départementale Marguerite Yourcenar, a été ponctuée de plusieurs événements : colloque, soirées de lectures et projection documentaire. Le catalogue éclaire la figure de ce grand écrivain contemporain, tout en faisant connaître le fonds constitué par Yvon Bernier, spécialiste et collaborateur de l'auteur, et conservé aux archives départementales.

Acquisition d'archives lors de la vente de la collection de Jacques Servier (18 novembre)

Lors de cette vente, plusieurs services d'archives et de musées ont pu acquérir de très beaux lots, dont les manuscrits du général Bertrand, pris sous la dictée de Napoléon, qui y raconte la campagne d'Égypte.

Déménagement des archives municipales de Dunkerque dans leur nouveau bâtiment, d'anciens entrepôts réhabilités



Conférence internationale supérieure des archives (16-20 novembre)



La 4^e CISA a été dédiée au thème des « services d'archives et leur écosystème numérique ». Cette conférence bilingue a réuni, malgré les attentats de la semaine précédente, seize participants de quinze pays.

Signature d'une convention de partenariat entre les Archives de France, le Mémorial de la Shoah et le Musée de l'Holocauste (24 novembre)

Ouverture du site internet des archives municipales de Pessac



Une lettre d'information pour les enseignants de Maine-et-Loire


Le service éducatif des archives départementales diffuse sa première infolettre en ligne à destination des enseignants. D'une périodicité calquée sur les vacances scolaires, elle informe des nouveautés et des manifestations proposées aux établissements scolaires du département, du primaire à la terminale (concours scolaires, ateliers pédagogiques, fiches « À propos de », etc.). L'abonnement est gratuit.




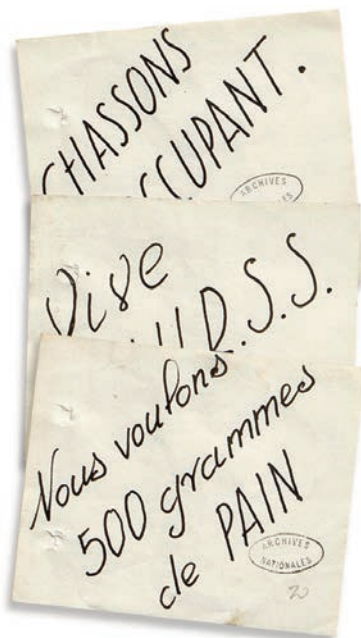


SEDA

La dernière publication du Standard d'échange de données pour l'archivage (SEDA), qui modélise les différentes transactions qui peuvent avoir lieu entre des acteurs dans le cadre de l'archivage de données, comporte les schémas XML, des exemples d'utilisation, de la documentation (générale, technique et métier) et les premiers outils mis à jour.



Publication d'un arrêté interministériel portant ouverture d'archives relatives à la Seconde Guerre mondiale (24 décembre)



Publication de la loi relative à la gratuité et aux modalités de la réutilisation des informations du secteur public, dite loi Valter (28 décembre)



Un programme scientifique, culturel et éducatif pour les archives de Seine-et-Marne

Le programme scientifique, culturel et éducatif (PSCE) des archives départementales de Seine-et-Marne, voté par l'Assemblée départementale, se décline autour de trois axes majeurs et d'une centaine d'actions : répondre aux attentes des publics ; assurer la collecte, le traitement et la conservation ; renforcer la place des Archives dans le réseau des organisations administratives et des institutions culturelles et scientifiques. Une belle feuille de route pour les cinq ans à venir !



Classement des archives du cabinet de François Fillon

Achèvement du classement des archives du cabinet de François Fillon (2007-2012) par la mission des Archives de France placée auprès des services du Premier ministre.



Liste des auteurs

Hervé LEMOINE, conservateur général du patrimoine, directeur, chargé des Archives de France

Jean-Charles BÉDAGUE, conservateur du patrimoine, chef du bureau des études et des partenariats scientifiques

Henri-Luc CAMPLO, responsable du Centre national du microfilm et de la numérisation

Coraline COUTANT-DAYDÉ, conservateur du patrimoine, bureau de l'accès aux archives et de la diffusion numérique

Hervé DELMARE, administrateur civil, adjoint au directeur chargé des Archives de France

Camille DUCLERT, conservateur du patrimoine, bureau des études et des partenariats scientifiques

Brigitte GUIGUENO, conservateur en chef du patrimoine, bureau des études et des partenariats scientifiques

Françoise JANIN, conservateur en chef du patrimoine, chef du bureau des missions et de la coordination interministérielle

Jeanne MALLET, conservateur du patrimoine, bureau des études et des partenariats scientifiques

Agnès MASSON, conservateur général du patrimoine, inspection des Patrimoines

Thi-Phuong NGUYEN, chargé de mission pour la conservation préventive, bureau de l'archivage numérique, des normes et référentiels

Marie-Dominique PARCHAS, chargé de mission pour les questions de conservation, bureau de l'archivage numérique, des normes et référentiels

Bruno RICARD, conservateur général du patrimoine, sous-directeur de la communication et de la valorisation des archives

Philippe-Georges RICHARD, conservateur général du patrimoine, délégué aux Commémorations nationales

Aude ROELLY, conservateur général du patrimoine, chef du bureau du contrôle et de la collecte des archives publiques

Mickaël Roncier, attaché d'administration, délégation à la coordination et au pilotage des services publics d'archives

Isabelle ROUGE-DUCOS, conservateur en chef du patrimoine, chargé de mission pour les archives privées

Stéphanie ROUSSEL, conservateur du patrimoine, chef du bureau de l'archivage numérique, des normes et référentiels

France SAÏE-BELAÏSCH, architecte, bureau de l'archivage numérique, des normes et référentiels

Claire Sibille DE GRIMOÛARD, conservateur général du patrimoine, sous-directeur de la politique archivistique

Fleur THÉVENIN, attaché d'administration, délégation à la coordination et au pilotage des services publics d'archives

Odile WELFELÉ, conservateur général du patrimoine, chargé de mission pour l'action internationale

Romain WENZ, conservateur des bibliothèques, bureau de l'accès aux archives et de la diffusion numérique

Coordination éditoriale : Jean-Charles BÉDAGUE, Coraline COUTANT-DAYDÉ, Camille DUCLERT

Conception et réalisation graphique : Delphine BRUNET, agence Noir O Blanc, Saint-Lô

Table des matières

INTRODUCTION - LE RÉSEAU DES ARCHIVES EN FRANCE

Les Archives en France.....	p. 3
Chiffres clés.....	p. 5
Les moyens en budget et en personnel	p. 6
L'action de l'Inspection des patrimoines, collège « Archives ».....	p. 7

PARTIE 1. ARCHIVER POUR L'AVENIR LES SOURCES DU TEMPS PRÉSENT

La collecte des archives.....	p. 9
L'archivage des données numériques	p. 12
La description archivistique	p. 13
Les archives privées.....	p. 14
Les bâtiments d'archives	p. 16
La conservation préventive	p. 18

PARTIE 2. DIFFUSER ET FAIRE CONNAÎTRE L'OCÉAN ARCHIVISTIQUE

L'informatisation des services d'archives.....	p. 21
La politique de numérisation des départements	p. 22
La construction du portail Francearchives.fr	p. 23
La politique des publics : activités scientifiques et culturelles	p. 24
Les publications	p. 26
La réutilisation : loi Valter	p. 28
L'offre pédagogique	p. 28

PARTIE 3. PERMETTRE LA RENCONTRE DES MÉMOIRES

Le Grand Mémorial	p. 31
Les rencontres internationales.....	p. 32
Les commémorations nationales.....	p. 33

LES MOIS DES ARCHIVES.....	p. 36
----------------------------	-------

Liste des auteurs.....	p. 52
------------------------	-------

Table des matières	p. 53
--------------------------	-------

Crédits photographiques	p. 54
-------------------------------	-------

Crédits photographiques

Couverture – Bulle papale © SIAF

P. 2 – Hôtel de Fontenay © SIAF

P. 3 – Hervé Lemoine, directeur chargé des Archives de France © Arch. nat./M. Roselet

P. 4 – Bât. des arch. dép. des Alpes-Maritimes © Arch. dép. des Alpes-Maritimes/M. Graniou

P. 6 – Séminaire des Archives de France à Lyon © Arch. du dép. du Rhône et de la métropole de Lyon

P. 8 – Bât. des arch. dép. de la Guadeloupe © Arch. dép. de la Guadeloupe

P. 8 – Fonds Duplantier © Arch. dép. des Landes/J. Camus

P. 10 – Plan de l'hôtel des postes de Caen © Arch. dép. du Calvados

P. 11 – Plans des arch. mun. de Suresnes © Arch. mun. de Suresnes ; Fonds Latham © Arch. dép. d'Eure-et-Loir

P. 14 – Arbre généalogique de la famille Sévigné © J.-P. Millot ; Aveu et dénombrement de la seigneurie de Courdimanche © Arch. dép. du Val-d'Oise

P. 15 – Bulle papale © SIAF ; *Institution du Saint-Esprit* © SIAF

P. 17 – Arch. dép. du Var © SIAF/F. Saïe-Belaïsch ; Bât. des arch. mun. de Bordeaux © SIAF/F. Saïe-Belaïsch

P. 18 – Conditionnement de documents scellés © Arch. dép. du Jura

P. 19 – Classement et conditionnement © Arch. dép. du Calvados ; Plan de Berchère-sur-Vesgré © Arch. dép. d'Eure-et-Loir

P. 20 – Scolaires aux arch. dép. du Calvados © Arch. dép. du Calvados

P. 21 – « Toulouse en vue(s) » © Arch. mun. de Toulouse/C. Bernard

P. 22 – Lettres patentes de Philippe VI © Arch. mun. de Grenoble ; Dessin d'Edmond Lahaye © Arch. dép. des Alpes-Maritimes ; Cadastre Fenouillet © Arch. dép. des Pyrénées-Orientales

P. 23 – Centre national du microfilm et de la numérisation © CNMNV. Montel

P. 24 – Site internet du carnet de recherche Verspera ; Site internet des arch. dép. du Bas-Rhin

P. 25 – « Clairvaux, l'aventure cistercienne » © Département de l'Aube/N. Mazières ; Exposition virtuelle des arch. dép. de la Manche sur le site *Google Cultural Institute* ; « Les plans et cartes » © Arch. mun. d'Hyères ; « Les dessous des archives départementales » © Arch. dép. de l'Yonne ; « Max Bourgoïn, un architecte en Vaucluse » ©

Arch. dép. du Vaucluse ; « Trésors de la Grande Collecte » © Arch. mun. de Cavillon ; « À table » © Arch. dép. de la Creuse ; « Histoire de la petite enfance : la PMI fête ses 70 ans » © Dép. des Ardennes ; « Renée Suhard, empoisonneuse » © Arch. dép. de la Mayenne ; « Alerte à Jonzac » © Arch. dép. de la Charente-Maritime ; « Photographie aérienne et archéologie » © Arch. dép. de la Côte-d'Or ; « La Collaboration » © Arch. nat. ; « Cartes postales de guerre, cartes postales de la guerre » © Arch. dép. du Jura ; « De l'échoppe au shopping ... » © Arch. mun. de La Rochelle ; « Les croquis du garde-note » © Arch. mun. de Bourges ; « Jules et Marius, deux côte-d'oriens dans la Grande Guerre » © Arch. dép. de la Côte-d'Or ; « Mésopotamie, carrefour des cultures » © Arch. nat.

P. 26 – Lecture musicale aux Arch. dép. de l'Aube © Arch. dép. de l'Aube ; *Bretagne au bout du monde* © Arch. dép. du Finistère ; *Enluminure en Languedoc* © Arch. dép. de l'Aude ; *Le verso du cliché* © Arch. dép. d'Indre-et-Loire

P. 27 – *Estuaire de la Gironde* © Régions Aquitaine et Poitou-Charentes, service du Patrimoine et de l'Inventaire et arch. dép. de la Gironde ; *Voir la ville autrement* © Arch. mun. de Boulogne-sur-Mer

P. 28 – Atelier imprimerie © Arch. mun. de Cannes ; Classe numérique

P. 29 – Atelier des arch. dép. de l'Aube © Département de l'Aube/N. Mazières ; Jeu de société © Arch. dép. du Morbihan

P. 30 – *Vue du bassin d'Apollon et du Grand Canal* © RMN – GP (château de Versailles)

P. 32 – Délégation des arch. d'Australie © SIAF/O. Welfelé ; Colloque « Oman dans les documents français » © SIAF/O. Welfelé

P. 33 – *Commémorations nationales 2015* © SIAF et Éd. du Patrimoine ; Croix de guerre © Collection Diors, conseil départemental de la Meuse ; Bas d'aube © Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle d'Alençon

P. 34 – Les *Coquecigrues* © Musée de la Toile de Jouy/ M. Walter ; Pyréolophore © Archives INPI ; *Tombeau de Fénelon* © Ville de Cambrai

P. 37 – Site internet des arch. dép. de la Savoie ; Collecte © Arch. mun. de Toulouse ; Site internet des arch. mun. de Metz ; Arch. de Sauzay © Mission des Arch., ministère de la Culture

P. 38 – *Sûrement et depuis longtemps* © Arch. dép. du Nord ; *Entre histoire et fiction* © Arch. dép. de l'Aube ; Site internet des arch. dép. de Seine-et-Marne ; Site internet des arch. de Strasbourg

P. 39 – *Archives de la présidence de la République* © Arch. Nat. ; Facebook des arch. du département du Rhône et de la métropole de Lyon ; « Caricatures et presse satirique » © Arch. dép. de l'Ain

P. 40 – Site internet des arch. dép. du Nord ; Site internet des arch. dép. des Hautes-Alpes ; Déménagement © Archives Bordeaux métropole/B. Rakotomanga ; Hérault Mobile

P. 41 – Classe numérique © Arch. du département du Rhône et de la métropole de Lyon ; Panthéonisation © Min. Éduc. nat. et de l'Enseignement sup. ; *Travailler à la ville* © Arch. mun. de Versailles ; « Mésopotamie, carrefour des cultures » © Arch. nat.

P. 42 – « Clairvaux, l'aventure cistercienne » © Département de l'Aube/ N. Mazières ; « Bordeaux passé augmenté » © Archives Bordeaux métropole ; « Une histoire de Marin. Archives et souvenirs de Marin Marie » © Arch. dép. de la Manche

P. 43 – Site internet des arch. dép. de la Haute-Vienne ; Les manuscrits de l'abbaye de Cadouin © Arch. dép. de la Dordogne ; Centre des Mémoires © D3 architectes

P. 44 – Mobil'Histoire © Arch. dép. de Seine-et-Marne ; Oculus © Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine ; Digital Week © Dép. de la Loire-Atlantique ; « Bonjour collègues » © ANMT

P. 45 – *Archives Portal Europe* © SIAF ; Un dimanche à Bensaçon-les-Bains © Arch. mun. de Besançon-les-Bains ; « Toulouse en vue(s) » © Arch. mun. de Toulouse ; « Em- preintes du passé » © Arch. dép. de la Seine-Maritime

P. 46 – Site internet des archives de Strasbourg ; Site internet des arch. mun. de Pantin ; « Renaissance d'un chef-d'œuvre » © Arch. nat.

P. 47 – Rendez-vous de l'histoire © SIAF ; Séminaire des Arch. de France © Arch. du département du Rhône et de la métropole de Lyon ; « Mots et images de la Grande Guerre » © Arch. dép. de l'Ardeche

P. 48 – Réunion EAG © SIAF/O. Welfelé ; Arch. des musées nationaux © Mission des Arch., ministère de la Culture ; « En route pour Versailles » © Arch. dép. du Morbihan

P. 49 – Grand Mémorial ; « Le cœur des moulins » © Arch. dép. de la Gironde ; « Marguerite Yourcenar » © Arch. dép. du Nord

P. 50 – Bât. des arch. mun. © Arch. mun. de Dunkerque ; CISA © SIAF/O. Welfelé ; Convention © SIAF ; Site internet des arch. mun. de Pessac ; Site internet des arch. dép. de Maine-et-Loire

P. 51 – Cour d'appel de Paris, scellés © Arch. nat. ; Matignon © Matignon